

Rapport d'Activités 2011



Le Mot du Président

2011, une année marquée par une hausse des effectifs.

Cette année, toutes nos cartes ont connu une hausse des ventes au niveau départemental, classant même la Fédération au 1^{er} rang national en effectifs majeurs (« cartes femme », « cartes Fédérales majeures » et « cartes Interfédérales EHGO » confondues).

Le département se classe également au 3^{ème} rang national au niveau des effectifs mineurs et vacances.

Cette amélioration, nous la devons à votre travail au bord des cours d'eau mais aussi aux manifestations que vous organisez dans le but de promouvoir le loisir pêche, notamment auprès des jeunes.

Ces bons résultats doivent nous pousser à continuer à développer nos actions communes en faveur des cours d'eau et des milieux.

Je vous remercie pour toutes les actions et efforts que vous réalisez au quotidien et souhaite que cet engagement commun se traduira par des parcours de pêche toujours plus attractifs pour nos pêcheurs.

Bonne saison de pêche à tous.

G. GUYONNET

SOMMAIRE

<i>Le Mot du Président</i>	3
SOMMAIRE	4
ACTIVITE FEDERALE	5
ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2007	12
GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO	13
VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET	14
SYNTHESE DES ALEVINAGES	16
ACTIVITE DE LA GARDERIE FEDERALE	17
PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS	18
TRANSACTIONS AUX PROCÈS-VERBAUX	18
ACTIVITÉ TECHNIQUE DES CHARGÉS D'ÉTUDES	19
LES ÉTUDES PISCICOLES	19
LES TRAVAUX EN RIVIERE	25
DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE	28
COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES	32
DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES	36
RAPPORT FINANCIER	39
FÉDÉRATION	40
Bilan	40
Compte de Résultat	42
CAISSE DE COMPENSATION	44
Bilan	44
Compte de Résultat	46
CONSEIL D'ADMINISTRATION	48
PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION	49
ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE	50

ACTIVITE FEDERALE

Lundi 3 janvier au vendredi 7 janvier : Bureau Fédéral.

Vendredi 7 janvier : Comité Technique – « Protection des berges », avec les agriculteurs à Saint Brisson, représenté par R. Chassignol.

Dimanche 9 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de St Maurice de Satonnay.

Lundi 10 Janvier : Autun : Contrat Territorial du Morvan, représenté par R. Chassignol.

Mardi 11 Janvier : Digoin : Organisation Assemblée Générale Statutaire du 26 Février.

Mercredi 12 Janvier : Contrat de Rivière Seille – Commission Thématique n°2 à Coligny (01), représenté par J. Maupoux et J-L. Volet,

Rendez vous avec C. Large concernant le Schéma Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arroux, Syndicat Mixte du Sornin et de ses Affluents (SYMISOA), Contrat de Rivière Sornin – Subvention suivi piscicole, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 13 Janvier : Rendez vous avec M. Rozen, Directeur Technique de la ville de Mâcon, concernant les futurs étangs « Sud » de Mâcon.

Jeudi 13 et Vendredi 14 Janvier : Formation de Garde-pêche Particulier à la Fédération.

Vendredi 14 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Bourbon Lancy.

Samedi 15 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Lugny.

Dimanche 16 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Marmagne.

Lundi 17 Janvier : Rendez vous à la Carrière d'Igé, accompagné de J. Maupoux concernant les bassins de rétention.

Mardi 18 Janvier : Rendez vous avec M. Donguy de l'entreprise InforGestion - devis maintenance Informatique.

Mercredi 19 Janvier : Rendez vous avec M. Bretin, Président des Pêcheurs Professionnels, concernant l'affaire Théméroil, accompagné de J. Maupoux et R. Chassignol.

Jeudi 20 Janvier : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), Rendez vous avec l'AAPPMA de Romenay, Contrat de rivière Charlieu : visite « Protection des Berges », représenté par R. Chassignol.

Vendredi 21 Janvier : Vœux du Préfet de Saône et Loire.

Samedi 22 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Paray le Monial.

Dimanche 23 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Montceau les Mines.

Lundi 24 Janvier : Rendez vous à la Mairie de Mâcon concernant les travaux du Port de Plaisance.

Lundi 24 au Mercredi 26 Janvier : KPMG, Vérification des Comptes.

Mercredi 26 Janvier : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole concernant le financement du guide de pêche de Saône et Loire 2011.

Vendredi 28 Janvier : Conseil d'Administration, Commissions des travaux.

Dimanche 30 Janvier : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Gueugnon.

Mardi 1^{er} Février : Réunion de travail, Restauration et continuité écologique à la Direction Départementale des Territoires, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol, Contrat de rivières du Chalonnais, comité de pilotage ponton handicapé à Sennecey le Grand, représenté par R. Fontaine.

Mercredi 2 Février : Contrat de rivière Grosne, Qualité des eaux à Cluny, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 3 Février : Conseil Régional de Bourgogne, Trame verte et bleue à Beaune, représenté par J. Maupoux

Vendredi 4 Février : Rendez vous à Autun, parcours ombre accompagné de R. Chassignol, Salon de la pêche à Chalon sur Saône.

Dimanche 6 Février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Perrecy les Forges.

Lundi 7 et Mardi 8 Février : ABG AUDIT - Vérification des comptes.

Mardi 8 Février : Visite du Pont du Roi suite à pollution VEOLIA, accompagné de J. Maupoux.

Jeudi 10 Février : Etablissement Public Territorial Saône et Doubs, Comité Syndical à Beaune, Comité de pilotage du Syndicat Intercommunal Entretien et Aménagement de la Bourbince (SIEAB) à Montceau les Mines, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 11 Février : Conseil d'Administration de la Fédération.

Mardi 13 Février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Chassigny sous Dun.

Mardi 15 Février : Rendez vous avec M. Breton du Crédit Agricole, Communauté de Commune du Clunisois, Comité de Pilotage, Charte Forestière à la Vineuse.

Jeudi 17 Février : Comité de rivière Seille à Bletterans, représenté par J. Volet, CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), Communauté de Commune 3 rivières à Verdun sur le Doubs, représenté par D. Pageaux.

Vendredi 18 Février : Assemblée Générale de la Caisse Locale du Crédit Agricole.

Samedi 19 Février : Assemblée Générale du Comité Départemental 71 à la Fédération.

Dimanche 20 Février : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Chalon sur Saône.

Lundi 21 Février : Réunion URBFC à Dijon.

Mercredi 23 Février : Commission Locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Arroux Bourbince, représenté par C. Large.

Samedi 26 Février : Assemblée Générale Statutaire à Digon.

Mardi 1^{er} et Mercredi 2 Mars : Conseil d'Administration de la FNPF à Paris.

Jeudi 3 Mars : Contrat de Rivières du Chalonnais – Qualité des Eaux à Saint Rémy, représenté par J. Maupoux.

Samedi 5 Mars : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Salornay sur Guye.

Dimanche 6 Mars : Congrès annuel de la Fédération de pêche de Côte d'Or, représenté par J-Y Guenneguez, Assemblée Générale de l'AAPPMA de Gergy.

Mardi 8 Mars : Réunion d'information aux représentants de Bassin à la FNPF à Paris, Réunion contrat de rivière Grosne concernant les seuils, représenté par J. Maupoux et R. Chassignol.

Mercredi 9 Mars : Rendez vous avec les AAPPMA de Romenay et de Cuisery, Réunion Contrat de rivière du Mâconnais – Qualité des Eaux à St Maurice de Satonnay, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 10 Mars : Comité Départemental Natura 2000 élargi à la Préfecture de Mâcon, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 16 Mars : Commission Promotion-Communication et Commission patrimoine des pêcheurs, visite de terrain à Paray le Monial et Gueugnon, Rendez vous avec le Président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau au Creusot.

Mercredi 23 Mars : Rendez vous avec l'AAPPMA locale à Montchanin suite à pollution AREVA.

Jeudi 24 Mars : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole, Réunion du personnel Chargés de Mission et Chargés d'Etudes.

Vendredi 25 au Dimanche 27 Mars : Assemblée Générale de l'EHGO à Belfort, accompagné de M. Durandin.

Lundi 28 Mars : Assemblée Générale GAL Pays du Chalonnais à Chalon sur Saône, représenté par J-Y. Guenneguez,

Mardi 29 Mars : Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse – Commission Milieu Naturel Aquatique à Lyon.

Jeudi 31 Mars : Rendez vous avec l'AAPPMA locale à Montchanin suite à pollution AREVA, visite pollution Intermarché. Réunion étang de Bondilly.

Dimanche 3 Avril : Inauguration parcours No-Kill à la Grande Verrière.

Lundi 4 Avril : Réunion URBFC à Dijon.

Mardi 5 Avril : Contrat de Rivières du Chalonnais – Dynamique Alluviale et inondation à Saint Rémy, représenté par J. Maupoux, 20h Rendez vous à Montchanin : suivi pollution AREVA.

Jeudi 7 Avril : Réunion à la DDT – Renouvellement des Baux, accompagnés de J. Maupoux et V. Petit, Contrat de rivières du Mâconnais à la Fédération, représenté par J. Maupoux et T. Breton.

Vendredi 8 Avril : Rendez vous avec M. Berry (Imprimerie) pour le projet de panneaux pêche, Communauté de Commune de Fleurville – Gestion plan d'eau, représenté par J. Maupoux et T. Breton, Rendez vous avec les AAPPMA du secteur de Vauban concernant la gestion du plan d'eau.

Samedi 9 Avril : Inauguration Carpodrome de La Guinguette à Gueugnon, Assemblée Générale des Chasseurs aux Gibiers d'eau à Charolles, représenté par G. Desvignes.

Mardi 12 Avril : Réunion de travail avec les Chargés de Missions et les Chargés d'études de la Fédération concernant les secteurs de pêche à la carpe de nuit.

Mercredi 13 Avril : Rendez vous à la Préfecture Région Rhône Alpes – Suivi pollution PCB à Lyon, Contrat de rivières du Mâconnais – Dynamique alluviale à Charbonnières, représenté par J. Maupoux, EPTB - Restauration Vallée du Doubs à Pierre de Bresse, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 15 Avril : Conseil d'Administration de la Fédération.

Samedi 16 Avril : Assemblée Générale URBFC à Château Chinon, Assemblée Générale Statutaire de la Fédération de Pêche de l'Allier, représenté par A. Vaunaize.

Dimanche 17 Avril : Assemblée Générale de la Fédération de Pêche de l'Ain.

Lundi 18 Avril : Navigation Montceau les Mines, Planning vidange de Bondilly, représenté par A. Mercier.

Vendredi 22 Avril : Contrat de Rivière de La Truchère concernant la Seille et les Canaux, représenté par J. Maupoux et T. Vautrin.

Samedi 30 Avril : Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs à Montceau les Mines, représenté par G. Desvignes.

Lundi 2 Mai : Rendez vous avec M. Bretin, Président des Pêcheurs Professionnels concernant le renouvellement des Baux, Contrat de Rivière de la Corne, Commission Technique « Milieux Naturels » à St Rémy, représenté par J. Maupoux.

Mardi 3 Mai : Rendez vous avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau à la Fédération, accompagné de J. Maupoux et R. Chassignol.

Dimanche 8 Mai : Concours de Pêche à Dennevy.

Mardi 10 Mai : Commission Départementale Technique concernant le renouvellement des Baux de Pêche à la DDT 71, accompagné de J. Maupoux et V. Petit, Conseil Développement Durable à la Communauté Urbaine Creusot Montceau, représenté par A. Godard.

Jeudi 12 Mai : Rendez vous à l'Etang de Clessy avec l'AAPPMA de Perrecy les Forges, accompagné de A. Fourrier, Ch. Large et de A. Mercier, Visite plan d'eau du Bois de Leu à Sanvignes les Mines, visite de l'Etang de Grury et rencontre avec l'AAPPMA de Bourbon Lancy.

Samedi 14 Mai : Rendez vous à Etang sur Arroux avec l'AAPPMA locale.

Dimanche 15 Mai : Concours de Pêche à Dommartin les Cuiseaux.

Lundi 16 Mai : Rendez vous avec M. Massa, Axa Assurance, projet de complémentaire santé ou retraite.

Mercredi 18 Mai : Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA de Lugny.

Jeudi 19 Mai : Réunion avec l'ONEMA – Décret Frayère, représenté par R. Chassignol.

Lundi 23 Mai : Rendez vous avec M. Fromenton Conseil Général – Direction des Routes et Infrastructures – Section de Cluny, représenté par J. Maupoux, Contrat de Rivière Bourgogne – Gestion des Canaux, représentés par J. Maupoux et A. Vaunaize.

Mardi 24 Mai : Réunion à la Mairie de Marmagne – Syndicat Mesvrin concernant les ouvrages prioritaires, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 27 Mai : Rendez vous avec M. Limanton (DDT 71) et M. Bridet (Navigation) concernant un projet d'aménagement d'un ponton de pêche pour personne à mobilité réduite représenté par J. Maupoux.

Jeudi 2 Juin : Concours de pêche à Montchanin et Enduro Carpe à Verdun sur le Doubs.

Vendredi 3 Juin : Remise de prix Ecole de Pêche de l'AAPPMA de Blanzay.

Dimanche 5 Juin : Concours Silure à Louhans.

Mardi 7 Juin : Comité de Rivière de la Dheune à Corberon, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 8 Juin : Rendez vous avec ERDF : projet partenariat Sécurité au bord des Rivières,
Rendez vous avec le Maire d'Autun concernant le Barrage et l'étang des Cloix.

Jeudi 9 Juin : EPAVAL – Voie Bleue - Réunion de chantier à Sassenay, accompagné de D. Pageaux.

Vendredi 10 Juin : Remise de Médaille à M. Poissonnet à Bourbon Lancy.

Dimanche 12 Juin : Concours de pêche à Bourbon Lancy.

Lundi 13 Juin : Concours de Pêche à Rancy.

Vendredi 17 Juin : Commission Caisse de Compensation,
Réunion Ripisylve Morvan, représenté par R. Chassignol.

Samedi 18 Juin au lundi 20 Juin : Congrès de la FNPF.

Samedi 18 Juin : Assemblée Générale SNSAPL,

Dimanche 19 et lundi 20 Juin : Assemblée Générale et Congrès FNPF.

Mercredi 22 Juin : Conseil Général – Inauguration Marais à Montceau l'Etoile,
Réunion bureau SAGE Arroux, Bourbince à Autun, représenté par Ch. Large.

Vendredi 24 Juin : Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse à Lyon.

Samedi 25 Juin : Matin : Concours enfants à Mâcon,
Après midi : Concours à Montceau les Mines.

Lundi 27 Juin : KPMG, Contrôle budgétaire.

Mardi 28 Juin : Rendez vous à Bourg les Valence – Essai Simulateur,
Société d'Histoire Naturel d'Autun – Groupe écrevisses à St Brisson, représenté par J. Maupoux,
KPMG, Contrôle Budgétaire.

Vendredi 1^{er} Juillet : Comité de Bassin – Agence de l'Eau à Villeurbanne.

Samedi 2 Juillet : Concours de pêche à Charolles.

Dimanche 3 Juillet : Concours de pêche à Ormes.

Mardi 5 Juillet : Comité de pilotage – Mâconnais Val de Saône – Plans d'eau de Fleurville, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 7 Juillet : Rendez vous avec M. Marcaire – KPMG, préparation Conseil d'Administration.

Vendredi 8 Juillet : Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 11 Juillet au Mercredi 20 Juillet : Bureau Fédéral.

Jeudi 14 Juillet : Concours de pêche à Autun,
Concours de pêche à Charbonnat sur Arroux,
Concours de pêche à Montceau les Mines.

Mardi 19 Juillet : Visite Frayère de Surmoulin pour travaux et visite ouvrage de la piscine du camping d'Anost, R. Chassignol.

Jeudi 21 Juillet : Réception clôture Ecole de pêche AAPPMA de Gueugnon.

Samedi 23 Juillet : Concours de pêche à Montchanin.

Dimanche 24 Juillet : Concours de pêche de Chalon sur Saône.

Lundi 25 Juillet et mardi 26 Juillet : Bureau Fédéral.

Mardi 26 Juillet : Visite AAPPMA de Lucenay l'Eveque pour évoquer les travaux de restauration des ruisseaux, R. Chassignol et A. Mercier.

Mercredi 27 Juillet : Rendez vous avec ERDF, projet de convention « Partenariat prévention du risque électrique ».

Jeudi 28 Juillet : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques), AAPPMA Cuisery, réunion pour la mise en place d'un parcours Black Bass à Cuisery, R. Chassignol.

Dimanche 31 Juillet : Concours de pêche enfants à Lucenay l'Eveque.

Lundi 1^{er} Août au Mercredi 17 Août : Bureau Fédéral.

Dimanche 14 Août : Concours de pêche 2^{ème} division à Montchanin, Enduro carpe de Torcy.

Lundi 15 Août : Concours de pêche à Chagny.

Jeudi 18 Août : Rendez vous avec Style Azimut : projet guide 2012 (mise en place de la charte graphique FNPF).

Dimanche 21 Août : Concours de pêche à Toulon sur Arroux.

Mardi 23 Août : Rendez vous avec le Journal de Saône et Loire : Etat des lieux, rivières avant vendanges.

Mercredi 24 Août : Visite sur le terrain : pêche de l'étang de Bondilly.

Jeudi 25 Août : DDT 71 : Plan de gestion Grand Cormoran – Campagne 2011-2012, représenté par D. Pageaux, G. Desvignes et Ch. Large,

Réunion au Lac de Pannecière – Préparation d'une étude sur les canaux de Bourgogne, J. Maupoux.

Vendredi 26 Août : 10h, rendez vous avec l'imprimerie Monterrat : guide 2012, 14h, imprimerie l'Exprimeur : guide 2012.

Mardi 30 Août : Inauguration voie Bleue – Gergy-Crissey.

Mercredi 31 Août : Rendez vous avec l'AAPPMA de Perrecy les Forges,

Contrat de rivière Mâconnais – Système de traitement collectif, au conseil général de Mâcon, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 2 Septembre : Rendez vous Crédit Agricole et CD 71.

Samedi 3 Septembre : Commission des Travaux à la Bardière, Inauguration Salon à Digoïn.

Mardi 5 Septembre : Comité de Gestion Naturelle à La Truchère.

Mercredi 7 Septembre : Réunion du Personnel avec M. Massa d'AXA Assurances.

Vendredi 9 Septembre : Colloque – Aménagement ouvrage hydraulique et continuité écologique à Beaune, accompagné des Agents de développement et des Chargés d'Etudes.

Samedi 10 Septembre : Remise de Prix AAPPMA Blanzey.

Dimanche 11 Septembre : Concours de pêche à Sainte Croix.

Samedi 10 et Dimanche 11 Septembre : Championnat de France Féminine au lac du Plessis à Montceau les Mines.

Lundi 12 Septembre au Vendredi 16 Septembre : Pêche électrique de suivi bassin de la Bourbince dans le cadre du contrat territoriale Bourbince, (Chargés d'Etudes et Agents de développement).

Lundi 12 Septembre : Rendez vous avec l'AAPPMA d'Autun – problème au sein du bureau de l'AAPPMA.

Mercredi 14 Septembre : Contrat de rivière Grosne – Réflexion sur la restauration d'un barrage, à la Mairie Joncy, représenté par J. Maupoux.

Jeudi 15 Septembre : Rendez vous à l'Etang de Beauchamp, estimation bâtiment.

Mardi 20 Septembre au Vendredi 23 Septembre : Pêche électrique de suivi bassin du Chalonnais dans le cadre du contrat de rivières du Chalonnais (Chargés d'Etudes et Agents de développement).

Mardi 20 Septembre : Bureau SAGE Arroux-Bourbince à Autun, représenté par Ch. Large,

Rendez vous avec les imprimeries Exprimeur, SEIC : Devis Cartes de pêche 2012.

Rendez vous avec Berry Graphic's : Devis Panneaux « respectez l'environnement ».

Jeudi 22 Septembre : CODERST, (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques).

Vendredi 23 Septembre : Rendez vous avec le Crédit Agricole : Publicité guide de pêche 2012,
Rendez vous avec le Président de l'AAPPMA d'Iguerande.

Mercredi 28 Septembre : Contrat de rivières du Mâconnais – Bureau de suivi, représenté par J. Maupoux,
Présentation du syndicat mixte Arconce à la Fédération – structure porteuse du futur Contrat de rivière Arconce, R. Chassignol.

Jeudi 29 Septembre : Assemblée Générale du Bassin : Arconce, Arroux, Loire, Sornin.

Vendredi 30 Septembre : Assemblée Générale du Bassin ; Saône, Doubs, Grosne.

Samedi 1^{er} Octobre : Assemblée Générale du Bassin, Bourbince, Dheune.

Dimanche 2 Octobre : Finale de la coupe Fédérale à Ciry le noble.

Lundi 3 Octobre : Réunion à la Préfecture de Mâcon : Artisans du Grenelle.

Mardi 4 et Mercredi 5 Octobre : Conseil d'Administration de la FNPF à Paris.

Mercredi 5 Octobre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Ciry le Noble – Mise en place d'actions pour l'écrevisse à pied blanc sur place, J. Maupoux.

Jeudi 6 Octobre : Réunion de travail avec la DDT – Inventaire des frayères, R. Chassignol.

Vendredi 7 Octobre : Comité de Bassin Rhône Méditerranée Corse à Bron,
Conseil d'Administration Comité de la Somme à Montceau les Mines.

Dimanche 9 Octobre : Assemblée Générale Extraordinaire AAPPMA d'AUTUN : Election nouveau Bureau,
Concours de pêche carnassiers à Louhans.

Lundi 10 Octobre : Rendez vous à l'Etang de Poisson à St Leger sous Beuvray,
Réunion de travail interfédérale (Fédérations de Bourgogne) entre techniciens – Etude des canaux Bourguignons.

Mercredi 12 Octobre : Rendez vous avec ERDF, signature Convention de partenariat prévention du risque électrique,
Rendez vous à la Fédération avec l'AAPPMA de Cuisery, Projet parcours Black Bass et projet de plan d'eau, accompagné de R. Chassignol,
Communauté de Commune du Mâconnais, réunion aménagement de la gravière de Fleurville sur place,
Réunion Conseil Général qualité des Eaux Grosne – Mise au point sur les systèmes de traitement des Eaux sur le bassin de la Grosne, représenté par R. Chassignol.

Jeudi 13 Octobre : Rendez vous avec la Caisse Locale du Crédit Agricole,
Pêche électrique Méchet – Suivi parcours No Kill (Chargés d'Etudes et Agents de développement).

Vendredi 14 Octobre : Pêche électrique Miette – AAPPMA d'Epinac – vérifier l'efficacité de la réserve de pêche.

Dimanche 16 Octobre : Challenge Philippe Sempeski.

Lundi 17 Octobre : rendez vous avec l'AAPPMA de Crêches sur Saône,
Mairie de Cluny, Natura 2000 - Présentation de l'étude écrevisse à pieds blancs, représenté par R. Chassignol.

Mardi 18 Octobre : Formation à la Fédération de Pêche de Côte d'Or - Mise en place système de vente sur internet, V. Petit et J. Maupoux.

Mercredi 19 Octobre : Pêche Electrique pour l'entreprise AREVA à Issy l'Eveque.

Jeudi 27 Octobre : Rendez vous avec M. Chenaud du Crédit Agricole,
Visite Vieille Seille – projet réglementation, accompagné de R. Chassignol.

Lundi 31 Octobre : Rendez vous avec le Maire de Saint Ambreuil, concernant l'affaire Théméroil.

Jeudi 3 Novembre : Colloque EPTB : Zones Humides à Chalon sur Saône.

Vendredi 4 Novembre : Remise de Prix Stage Handi Pêche de l'AAPPMA de Blanzay.

Samedi 5 Novembre : Rendez vous avec le président de l'AAPPMA d'Autun, visite de site.

Lundi 7 Novembre : Rendez vous à Fleurville – Aménagement de la gravière, accompagné de J. Maupoux et T. Breton.

Mardi 8 Novembre : Visite frayère de Surmoulin avec l'AAPPMA d'Autun, et visite ruisseau du Morvan, R. Chassignol.

Mercredi 9 Novembre : Formation à la Fédération du Rhône - Mise en place système de vente sur internet, accompagné de T. Buy,
Réunion Azé avec Monsieur le Maire – Aménagements pour la truite fario sur la Mouge.

Lundi 14 Novembre au Jeudi 17 Novembre : Pêche de sauvetage canal du Centre (Agents de développement et Chargés d'Etude).

Mardi 15 Novembre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Prissé et M. Da Silva (Contrat de rivière Mâconnais),
Visite sur le terrain de la pêche de sauvetage du Canal du Centre.

Mercredi 16 Novembre : Réunion « Problématique viticole » : pollution Mâconnais à Davayé.

Jeudi 17 Novembre : Rendez vous à la Mairie d'Autun – Evolution Etang des Cloix.

Vendredi 18 Novembre : Collines Humaines – Débat Contrat de Rivières du Mâconnais à Verzé.

Dimanche 20 Novembre : Assemblée Générale de l'AAPPMA de Crêches sur Saône.

Lundi 21 Novembre : Contrat rivière Bourgogne – Réunion sur les Canaux à Dijon, représenté par A. Vaunaize et J. Maupoux,
Rendez vous avec la Lyonnaise des Eaux à Chalon sur Saône, suite pollution station d'épuration.

Mercredi 23 Novembre : Réunion d'information Gardes Pêche Particuliers assurée par les Agents de Développement.

Mercredi 23 et Jeudi 24 Novembre : KPMG, Vérification des comptes, préparation du Budget.

Vendredi 25 Novembre : Comité Syndical EPTB Saône Doubs à Belleville sur Saône.

Dimanche 27 Novembre : Assemblée Générale des Pêcheurs Amateurs aux Engins et Filets.

Mardi 29 Novembre : Obsèques de Monsieur Pierre ANDRE, ancien administrateur de la Fédération à Digoïn,
Rendez vous à la Gravière du Champs des Pierres à Toulon sur Arroux concernant l'aménagement de la gravière, représenté par J. Maupoux.

Mercredi 30 Novembre : Rendez vous avec la nouvelle directrice de l'agence du Crédit Agricole à la Fédération.

Jeudi 1^{er} Décembre : Rendez vous avec l'AAPPMA de Rancy sur place, accompagné de R. Chassignol et J. Maupoux, Projet parcours No Kill Black Bass et nouvelle réglementation sur la Vieille Seille et projet poste Handi-Pêche sur La Truchère,
Rendez vous à la Mairie de Saint Ambreuil concernant l'affaire Théméroil.

Vendredi 2 Décembre : Commission des Finances et Conseil d'Administration de la Fédération.

Lundi 5 décembre : Réunion URBFC à la Fédération de pêche de Côte d'Or.

Mardi 6 décembre : Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse - Conférence Etats des eaux – données 2010 - Besançon.

Mercredi 7 décembre : Réunion Canaux de Bourgogne à Pouilly en Auxois, représenté par J. Maupoux et A. Vaunaize.

Jeudi 8 décembre : Conseil Général - Réunion référentiel Milieux Aquatique, représenté par R. Chassignol.

Vendredi 9 décembre : Comité de bassin Rhône Méditerranée Corse – Séance plénière à Villeurbanne,
Réunion aménagement ile de Verdun sur le Doubs, représenté par J. Maupoux,
Réunion Réglementation Pêche de Fleurville, accompagné de J. Maupoux et T Breton.

Vendredi 9 décembre : Assemblée générale de l'AAPPMA de Saint Berain sur Dheune.

Samedi 10 décembre : Assemblée Générale Club Mouche Passion au Creusot.

Lundi 12 décembre : Communauté Urbaine Creusot Montceau, comité de pilotage du lac de la Sorme à Montceau les Mines.

Mardi 13 décembre : Comité de pilotage Natura 2000 « bocage forêts milieux humide, bassin Grosne et Clunisois » -
Restitution de l'étude écrevisse à pieds blancs à laquelle a participé la Fédération à Donzy le National, représenté par R. Chassignol.

Mercredi 14 décembre : Contrat de rivière Chalonnais – Dynamique alluviale et inondation à Saint Remy, représenté par J. Maupoux.

Vendredi 16 décembre : CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement des Risques Sanitaires et Technologiques),

Mercredi 21 décembre : Rendez vous avec Monsieur le Maire et l'AAPPMA d'Autun, accompagné de J. Maupoux.

Vendredi 23 décembre 2011 au Mardi 3 janvier 2012 : Fermeture annuelle de la Fédération.

ÉVOLUTION DES VENTES DE CARTES DE PÊCHE depuis 2007

Années	Vignettes CPMA						Vignette EHGO	Cotisations							
	CPMA Majeure	Engins et Filets Amateurs	CPMA Mineure	CPMA Vacances	CPMA Journalière	CPMA Femme		Affiliation Majeure	Affiliation Mineure	Affiliation Femme	Affiliation Découverte - 12 ans	Affiliation Journalière	Affiliation Vacances	Compensation Majeure	Compensation Journalière
2007	26 075	240	2 889	1 160			5 740	25 700	2 869	1 388	4 170		1 201	25 507	
2008	23 821	227	2 584	1 211		1 478	6 241	24 486	2 565	1 518	4 162		1 331	24 293	
Variation	-2 254	-13	-305	51			501	-1 214	-304	130	-8		130	-1 214	
2007/2008	-8,64%	-5,42%	-10,56%	4,40%			8,73%	-4,72%	-10,60%	9,37%	-0,19%		10,82%	-4,76%	
2009	22 461	209	2 495	1 358		1 504	6 052	23 065	2 420	1 501	3 908		1 583	22 877	
Variation	-1 360	-18	-89	147		26	-189	-1 421	-145	-17	-254		252	-1 416	
2008/2009	-5,71%	-7,93%	-3,44%	12,14%		1,76%	-3,03%	-5,80%	-5,65%	-1,12%	-6,10%		18,93%	-5,83%	
2010	21 282	194	2 749	1 261	2 197	1 524	6 804	21 991	2 753	1 523	4 088	2 250	1 495	21 815	2 250
Variation	-1 179	-15	254	-97		20	752	-1 074	333	22	180		-88	-1 062	
2009/2010	-5,25%	-7,18%	10,18%	-7,14%		1,33%	12,43%	-4,66%	13,76%	1,47%	4,61%		-5,56%	-4,64%	
2011	21 331	184	3 115	1 600	2 673	1 633	7 255	22 027	3 076	1 633	4 792	2 755	1 774	21 847	2 755
Variation	49	-10	366	339	476	109	451	36	323	110	704	505	279	32	505
2010/2011	0,23%	-5,15%	13,31%	26,88%	21,67%	7,15%	6,63%	0,16%	11,73%	7,22%	17,22%	22,44%	18,66%	0,15%	22,44%

Concernant les résultats de l'année 2010 et 2011 :

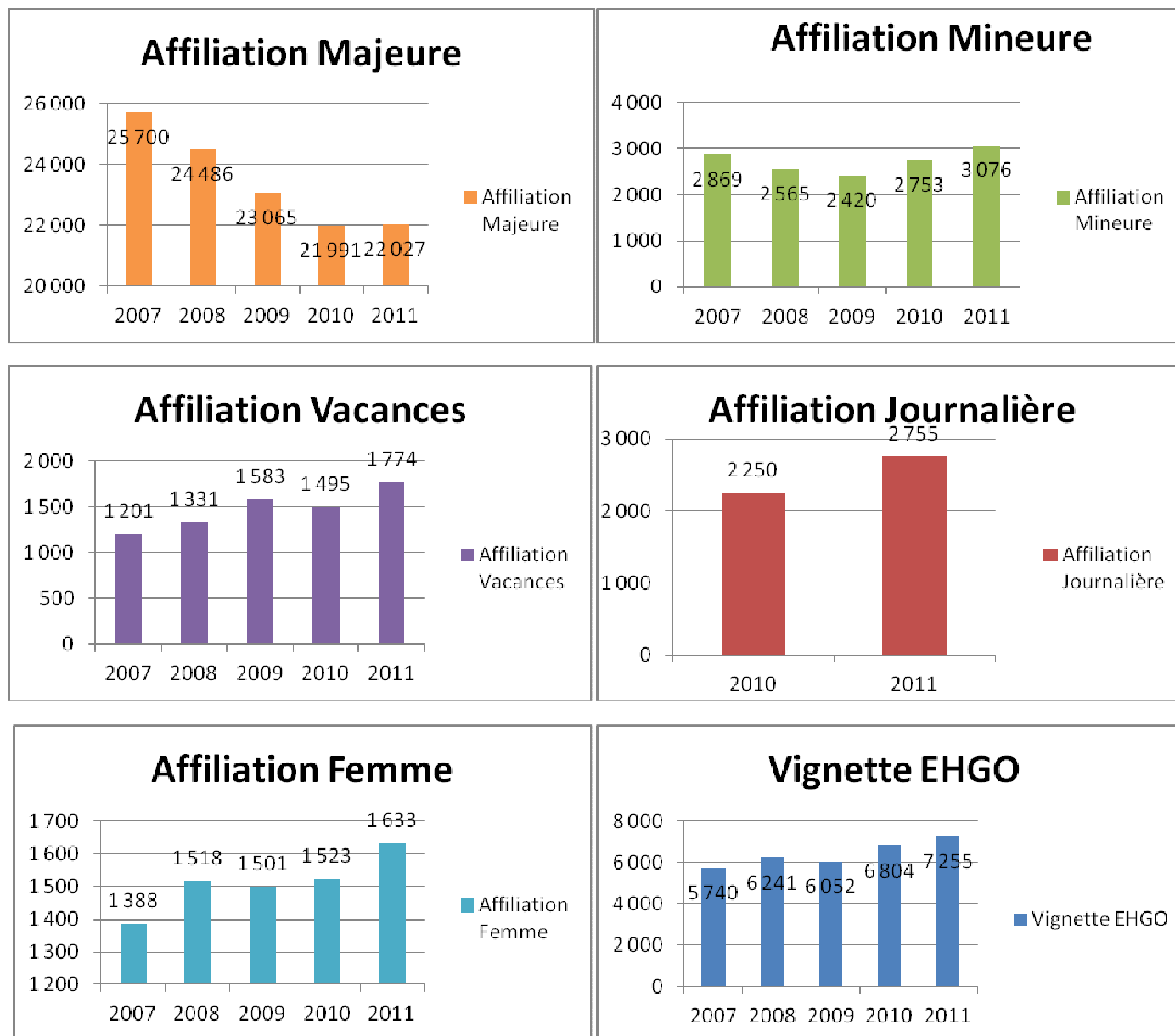
CPMA Majeure : sont comprises les CPMA Majeure apposées sur les cartes Fédérales ainsi que les CPMA Majeure intégrées à la Carte Interfédérale EHGO

Affiliation Majeure : sont comprises les Cotisations d'affiliation Majeure Carte Fédérale + Cotisations d'affiliation Majeure Carte Interfédérale EHGO

Vignette EHGO : sont comprises les Vignettes EHGO intégrées à la Carte Interfédérale EHGO + Vignette EHGO (25€)

Les ventes de cartes sur internet sont également comprises dans les résultats des ventes pour les année 2010 et 2011

GRAPHIQUES D'ÉVOLUTION DES COTISATIONS D'AFFILIATION ET VIGNETTE EHGO



VENTES DE CARTES DE PÊCHE SUR INTERNET

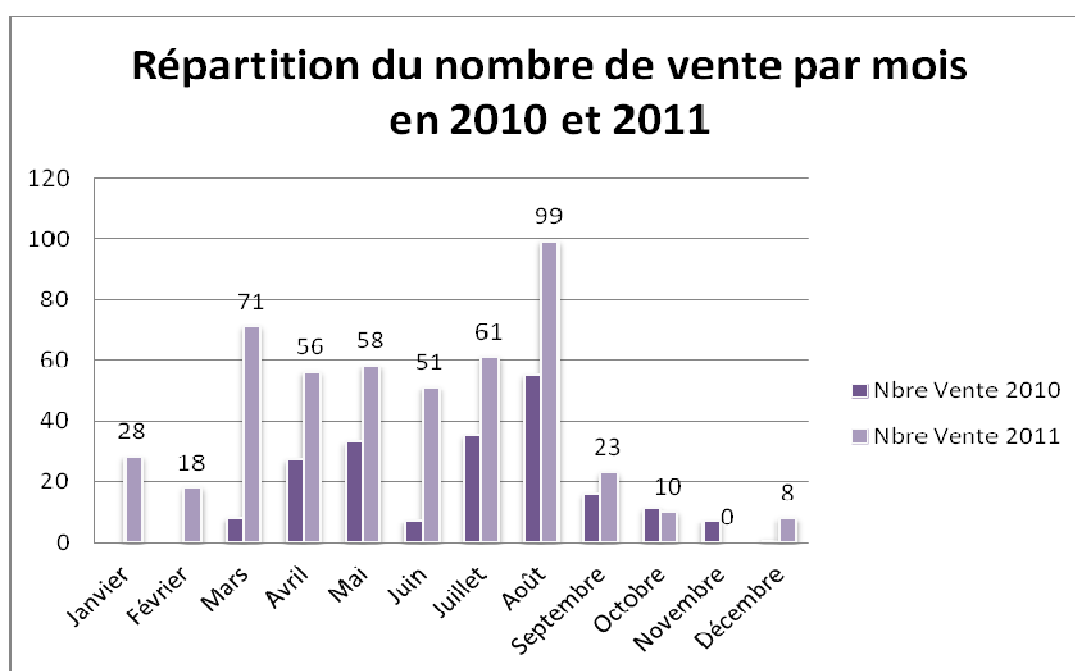
(Site de l'EHGO)

Evolution des 2 années de ventes de carte de pêche en ligne (2010 et 2011)

Nombre total de cartes Vendues :

VENTES TOTALES	2010	2011
	200	485

Les ventes de cartes de pêche réalisées sur internet en 2011 représentent 1.34 % des ventes totales.
25 % des adhérents 2010 ont renouvelés leur adhésion par internet en 2011.



Nombre d'Adhérents : 444

41 adhérents ont acheté plusieurs cartes.

21 en ont acheté 2,

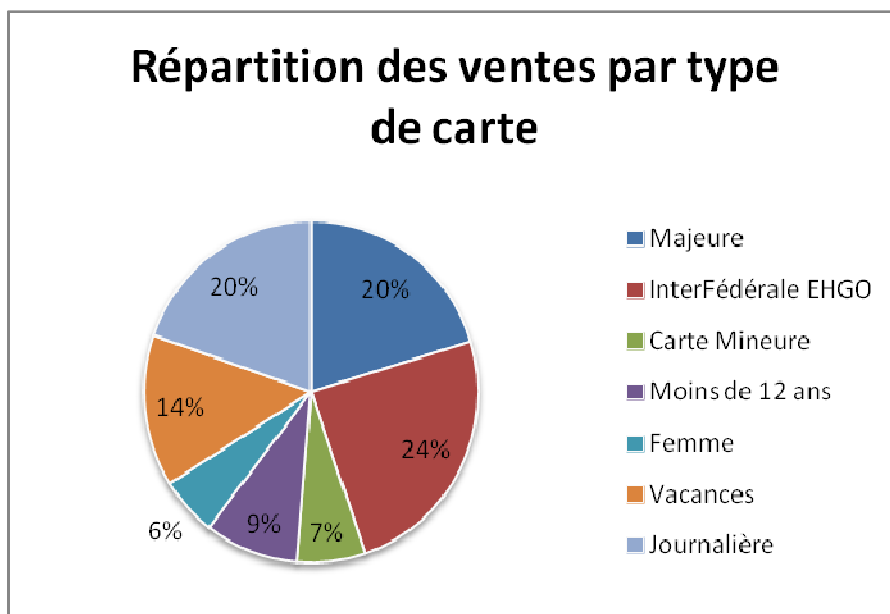
7 en ont acheté 3,

2 en a acheté 4.

62 AAPPMA ont vendues 1 ou plusieurs cartes sur internet en 2011 contre seulement 48 en 2010.

Répartition des ventes par type de carte :

	Majeure	InterFédérale EHGO	Carte Mineure	Moins de 12 ans	Femme	Vacances	Journalière
Ventes 2011	98	119	32	44	27	70	95
Ventes 2010	50	24	7	16	8	25	70
Variation 2010/2011	+ 96 %	+ 396 %	+ 357 %	+ 175 %	+ 238 %	+ 180 %	+ 36 %

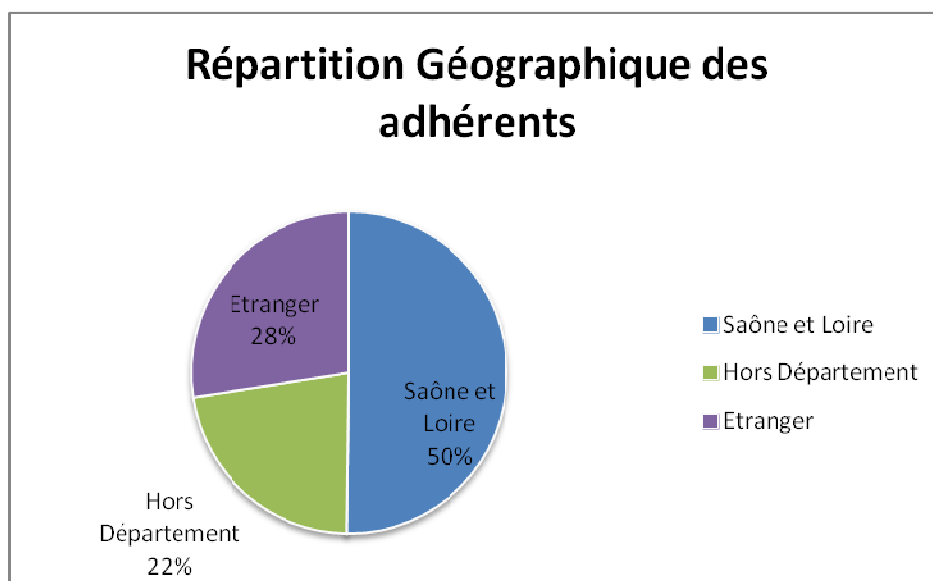


Répartition Géographique des Adhérents

Saône et Loire : 223

Autres Départements : 99

Pays Etrangers : 122



SYNTHESE DES ALEVINAGES

Etat des Alevinages en poissons blancs et carnassiers

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Carpe	17 568,00		21 883,61 €
Gardon	16 938,00		56 358,89 €
Gardon + Rotengle	80,00		360,00 €
Goujon	30,00		554,03 €
Tanche	3 447,00		11 640,33 €
Poissons Blancs	200,00		907,30 €
Total Blancs	38 263,00	0,00	91 704,16 €
Black-Bass	285,00	141,00	3 459,79 €
Brochet	6 105,00	1 501,00	52 727,95 €
Estivaux de Brochet		5 000,00	2 420,60 €
Perche	752,00		5 563,98 €
Sandre	790,00	100,00	4 763,98 €
Total Carnassiers	7 932,00	6 742,00	68 936,29 €
Totaux Blancs/Carnassiers	46 195,00	6 742,00	160 640,45 €

Etat des Alevinages en Truites

Espèces	Poids kg	Nombre	Coût
Truite Arc en Ciel	10 744,00		50 479,39 €
Truite Fario	5 960,50		40 562,20 €
Truite	1 300,00		6 551,00 €
Truite Golden	16,40		79,54 €
Boites Viber		2,00	50,00 €
Totaux Truites	18 020,90	2,00	97 722,13 €

Etats réalisés grâce aux Procès Verbaux d'alevinage réalisés par les Agents de Développement ou données transmises par 67 AAPPMA.

(Les alevinages des AAPPMA de Bourbon Lancy, Chalon sur Saône, La Chapelle sous Dun, Charolles, Lucenay l'Eveque et Macon ne sont pas intégrés à cette synthèse)

ACTIVITE DE LA GARDERIE FEDERALE

Activité exprimée en nombre de jours

Désignation des tâches	T. BRETON	A. MERCIER	D. PAGEAUX	T. VAUTRIN	TOTAUX
SURVEILLANCE GENERALE : <i>contrôle auprès des pêcheurs (cartes, modes de pêche, captures...)</i>	111	60	85	127	383
CONTRÔLE SPECIFIQUE DU BRACONNAGE : <i>sur des faits signalés ou des remarques sur le terrain laissant supposer des modes de pêches illicites</i>	1	0	3	1	5
CONTRÔLE SPECIFIQUE DE POLLUTION : <i>Constat, origine, prélèvements pour analyses, inspection des rejets, recherche de solutions d'amélioration avec des pollueurs, nettoyage des sites pollués.</i>	4	3	7	4	18
ALEVINAGE ET REPEUPLEMENT : <i>déversements de poissons après inspection sanitaire par la garderie</i>	13	6	5	6	30
PÊCHE SCIENTIFIQUE : <i>Participation avec l'ONEMA</i>	0	0	0	0	0
RUISSEAUX - PEPINIERS : <i>exploitation de sites, enlèvements des indésirables ou "nuisibles", récupérations des alevins, transfert dans un cours d'eau plus important.</i>	7	0	0	5	12
SAUVETAGE : <i>pêche électrique en cas de mise en assec du cours d'eau, canal ou plan d'eau naturel ou artificiel.</i>	7	4	4	4	19
INVENTAIRE OU SONDAGE : <i>pêche électrique d'études des peuplements piscicoles pour SDVP, enquête pour administration, association ou autres ; recherche d'impact de pollution.</i>	15	16	16	11	58
ETANGS : <i>vidange, mise en charge, nettoyage, inspection, amendement de plan d'eau d'association, Fédération ou autres.</i>	9	19	26	14	68
AUTRES ACTIVITES TECHNIQUES : <i>Marquage de poissons, études hydro biologiques, analyses diverses, examen de frayère, aménagement de cours d'eau, comptage de cormorans,...</i>	5	4	10	2	21
ENQUÊTES : <i>à la demande des pouvoirs publics, du Président Fédéral, de l'ONEMA, ou autres, création de plan d'eau, de pisciculture ; collecte de données, réunion d'aménagement de cours d'eau.</i>	7	0	22	4	33
INFORMATION, ANIMATION, EXPOSITION : <i>intervention en milieu scolaire ou para-scolaire ; école ou stage de pêche.</i>	1	1	2	1	5
TRAVAIL DE BUREAU : <i>rédaction de rapport, procès verbaux ; réunion garderie ou chantier.</i>	48	101	38	40	227
FORMATION : <i>donnée ou reçue à l'occasion de stage.</i>	1	2	3	4	10
CONGES ANNUELS (Vacances Légales)	25	33	36	31	125
MALADIE OU ACCIDENT DU TRAVAIL	0	0	0	0	0
REPOS LEGAL HEBDOMADAIRE	100	101	95	99	395
JOURS FERIÉS	8	9	10	10	37
RECUPERATION	3	6	3	2	14

PROCÈS-VERBAUX D'INFRACTIONS

	fédéraux	agents ONCFS	gardes particuliers d'AAPPMA	Gendarmerie Nationale	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA.	2		16		18
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction.		22			22
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou mode de pêche non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet.	1		7		8
pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé.			2		2
Pêche dans une réserve de pêche.	1		4		5
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé.	1		2		3
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés.			1		1
	5	22	32	0	59

TRANSACTIONS AUX PROCÈS-VERBAUX

	règlement amiable acceptée	règlement amiable non proposé	proposition amiable non réglée : classement sans suite	nombre total
Pêche sans faire partie d'une A.A.P.P.M.A. et sans avoir acquitté la CPMA	11	2	5	18
Pêche à la ligne pendant les heures d'interdiction.	7		15	22
Pêche dans les eaux de la 2ème catégorie, au moyen d'un procédé ou mode de pêche non autorisé, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet.	8			8
pêche en eau douce avec filet, engin ou instrument de pêche prohibé	2			2
Pêche dans une réserve de pêche.	2	2	1	5
Pêche avec un nombre de ligne supérieur au maximum autorisé	3			3
Non respect des prescriptions fixées par arrêté préfectoral limitant le nombre de capture de salmonidés	1			1
	34	4	21*	59

*5 propositions amiables n'ont pu aboutir pour cause d'erreur d'adresse dans la rédaction du Procès Verbal.
6 propositions amiables non réglées concernent des Allemands et 4 concernent des Anglais.

LES ÉTUDES PISCICOLES

Etude piscicole et astacicole des cours d'eau du Chalonais (bassin de la Corne)



Figure 1 : L'Orbize à Barizey, un secteur où subsiste la truite fario et l'écrevisse à pieds blancs

Dans le cadre des études préalables au Contrat des Rivières du Chalonais, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise actuellement un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles et astacicoles des cours d'eau du bassin de la Corne (Corne, Orbize, Thalie et Ratte). Cette étude débutée en 2011, doit s'achever au printemps 2012.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Réaliser un diagnostic de la qualité du peuplement piscicole des cours d'eau du bassin de la Corne, incluant notamment pour chaque station le calcul de l'Indice Poissons Rivière (IPR),
- Réaliser un inventaire des populations d'écrevisses à pattes blanches afin de cartographier leur aire de répartition sur le territoire,
- Diagnostic, recensement des facteurs limitant des portions de cours d'eau les plus sensibles. Un programme d'action sera établi sur ces cours d'eau.

1 – Diagnostic de la qualité des peuplements piscicoles :

La technique d'étude proposée consiste en la réalisation de pêches électriques d'inventaire par 2 passages successifs sur des stations (tronçons de 50 à 100 m environ) réparties sur l'ensemble des cours d'eau du bassin. 11 stations sont prises en compte dans cette étude. L'analyse des inventaires piscicole sera menée à l'aide de différents référentiels : Indice Poissons Rivière et référentiel mis au point par VERNEAUX.

La température de l'eau étant un élément prépondérant de la répartition des espèces piscicoles, des sondes thermiques (HOBO Pendant Temp/Alarm 8k) seront aussi posées au niveau des 11 stations d'inventaire piscicole afin de déterminer la thermie estivale (entre juin et septembre). Ces sondes mesurent et enregistrent la température de l'eau à un pas de temps régulier (toutes les 30 minutes).

2 - Protocole pour inventaires astacicoles

Le repérage des populations d'écrevisses autochtones (écrevisse à pieds blancs) s'effectue de nuit à pieds le long du cours d'eau. En cas de présence avérée de l'espèce, l'inventaire se poursuivra en amont et/ou en aval du tronçon concerné afin d'essayer **de repérer les limites de la population**. Les prospections nocturnes se concentreront sur les secteurs ayant une probabilité forte de présence de l'écrevisse à pieds blancs. Au total, 4 nuits de prospection seront effectuées.



Figure 2 : Une écrevisse à pieds blancs observée dans l'Orbize à Chatel-Moron

3 - Diagnostic et recensement des facteurs limitant sur certains tronçons sensibles

Cours d'eau sensibles des têtes de bassin

Certains cours d'eau de tête de bassin présents dans le bassin de la Corne sont susceptibles d'abriter des espèces protégées : la truite fario et l'écrevisse à pattes blanches. Pour ces cours d'eau d'intérêt patrimonial important, il est proposé de réaliser un diagnostic précis des perturbations pouvant affecter ces populations. Il s'agit de recenser à pied les seuils faisant obstacles à la circulation piscicole et d'identifier les facteurs pouvant avoir une influence néfaste sur le milieu aquatique (altération de la ripisylve, érosions, plans d'eau, rejet ponctuel, ...).

Les secteurs prospectés sont :

- l'Orbize depuis sa source à CHATEL-MORON jusqu'à Germolles, commune de MELLECEY, soit sur 11 km,
- la Thalie depuis sa source à RULLY jusqu'au Gué de la Nifette, commune de FONTAINES, soit sur 5 km.

Cours d'eau du bassin de la Corne situés dans le Val de Saône

Les cours d'eau du bassin de la Corne situés dans le val de Saône jouent un rôle de milieux tampon entre la Saône et les cours d'eau du bassin de la Corne. On peut comparer le rôle de ces secteurs au rôle joué par certaines annexes aquatiques pour la Saône (zone refuge pour les peuplements piscicoles en cas de crue de la Saône, rôle important pour le développement des poissons juvéniles). De plus, les zones humides présentes dans leur lit majeur peuvent servir de lieu de reproduction pour certaines espèces de la Saône, et notamment pour le brochet.

Pour ces portions de cours d'eau d'intérêt, un recensement des perturbations sera réalisé ainsi qu'un recensement des zones humides d'intérêt piscicole.

Programme d'actions sur ces zones sensibles

Un programme d'actions cohérentes sera élaboré en fonction des connaissances acquises sur ces zones sensibles.

Responsable : Julien Maupoux

Financement : Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (50 %), région Bourgogne (30 %), FNPF (12 %)

AAPPMA concernées : Chalon-sur-Saône, Rully, Mellecey, Châtenoy-le-Royal.

Suivi piscicole du bassin du Sornin (Contrat de Rivière Sornin)

Depuis l'été 2008, nous réalisons pour le Syndicat mixte du Sornin et ses affluents, un suivi piscicole des principales rivières du bassin du Sornin (Sornin, Mussy, Botoret, Bézo, Equeterries, rivières des Barres, Aron Pontbrenon).

Ce suivi a été initialement prévu pour une durée de 5 années. L'objectif de ce suivi est de vérifier si les actions entreprises pour améliorer la qualité des milieux aquatiques ont une efficacité sur les peuplements de poissons.

Les actions du Contrat de Rivière Sornin venant tout juste de se mettre en place, il n'est encore pas possible de mesurer leur efficacité au travers d'un suivi piscicole. Ce pourquoi la Fédération a préféré arrêté momentanément ce suivi pour le reprendre plus tard. Ce souhait provient aussi du fait que certains financeurs ont rompu leurs engagements initiaux.

Ce travail pourra cependant être poursuivi quand le Contrat de Rivière aura bien avancé. D'ores et déjà l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Fédération National Pour la Pêche en France pourrait apporter leur contribution financière.

Deux premiers rapports d'études ont été rédigés en fin d'été 2009. Ils font le bilan des évolutions des peuplements piscicoles sur le Bassin du Sornin depuis plus de 20 ans.

Ces rapports sont consultables sur notre site internet aux adresses suivantes :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/rapport_v1_suivi08doc.pdf

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/images/rapport_v1_suisisornin08_partie_atlas.pdf

Dans le courant de l'été 2010, le rapport de la deuxième année de suivi a été terminé. Il est consultable à l'adresse suivante :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/Etudes/rapport_sornin_suivi09.pdf

Enfin les résultats de l'automne 2010 ont été publiés dès le printemps 2011. Il est possible de les consulter à l'adresse suivante :

http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/Etudes/rapport_v1_Sornin_suiv10.pdf

Résumé des observations réalisées :

« Sur ces trois dernières années, l'analyse fine des peuplements piscicoles a mis en avant des cours d'eau présentant encore des belles fonctionnalités piscicoles et des cours d'eau dans lesquels cette dernière est altérée.

Ainsi le Botoret, le Sornin et l'Aron dans leur partie aval présentent encore aujourd'hui des peuplements piscicoles de qualité. Les truites sont abondantes sur le Botoret et à l'aval de l'Aron. Les cyprinidés rhéophiles mais aussi l'anguille et la lamproie marine sont présentes sur les secteurs aval du Sornin.

Pour, le Mussy, le Pontbrenon mais aussi la partie amont de l'Aron et du Sornin les peuplements piscicoles sont perturbés. Ces cours d'eau à vocation salmonicole présentent en effet des abondances faibles de truite fario au regard des potentialités théoriques de ces milieux. Les régimes thermiques de ces cours d'eau sont trop élevés (Températures estivales trop importantes pour permettre le développement des populations de truites)

Enfin les affluents du Brionnais que sont la rivière des Barres, les Equetteries et le Bézo sont caractérisés par des peuplements encore plus perturbés. La truite fario est devenue très rare sur ces cours d'eau (en raison des régimes thermiques, des plans d'eau et des piétinements bovins) .De plus les cyprinidés ubiquistes et tolérants (goujon et chevesne) sont très fortement abondants et les espèces d'étangs sont encore bien présentes même si on a pu constater parfois une régression de leurs diversités et de leurs abondances. »

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, région Bourgogne

AAPPMA concernées : Chauffailles, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Maurice-les Châteauneuf, La Chapelle-sous-Dun, la Clayette

Suivi piscicole du bassin de la Bourbince (Etude qualité des eaux menées par le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagements de la Bourbince)

A ce jour le bassin versant de la Bourbince est peu, ou pas, couvert par les réseaux de mesures des acteurs du suivi de la qualité des cours d'eau, en particulier l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne et la DREAL Bourgogne (seulement deux points de mesures).

Dans le cadre de la préparation à la phase de diagnostic pour l'établissement d'un Contrat Territorial sur le Bassin Versant de la Bourbince et dans le cadre de la phase d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Arroux - Bourbince, le Syndicat Intercommunal d'Etude et d'Aménagement de la Bourbince (SIEAB) a décidé de missionner des prestataires pour améliorer la connaissance de la qualité de ces cours d'eau.

Un bureau d'étude a ainsi été retenu pour réaliser une étude de la qualité des eaux et le Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Bourbince (SIEAB) a sollicité la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique pour réaliser l'ensemble des Indices Poissons Rivières et le suivi piscicole du bassin de la Bourbince

Résumé des observations réalisées dans l'attente de la parution du rapport d'étude piscicole

« Parmi les poissons les plus couramment rencontrés, les goujons, les chevesnes et les gardons occupent une place prépondérante dans les peuplements piscicoles des rivières du bassin de la Bourbince. Ces espèces peu sensibles et tolérantes affectionnent tout particulièrement les fonds sableux et les eaux riches en matière organique (rejet domestique et agricole) très courant sur le bassin. Des espèces plus sensibles comme la vandoise, le chabot, la lamproie de planer, le barbeau et l'able spiralin sont néanmoins fréquemment échantillonnées. Pour autant leur densité respective reste faible. Enfin, si les rivières du bassin de la Bourbince présentent de fortes quantités de poisson (biomasse en kg/ha), la diversité (nombre d'espèces distinctes) reste globalement faible. Cette dernière observation souligne encore les quelques petits problèmes de qualité d'eau et de qualité d'habitat que nous connaissons sur les cours d'eau du bassin.

Parmi les quelques secteurs les plus préservés sur le plan piscicole, il convient de mentionner la Bourbince au niveau de Palignes, le Verdelin sur la commune de Digoïn et le Tamaron sur la commune de Ciry-le-Noble. Inversement le peuplement piscicole de la Sorme est paru très anormalement pauvre en aval de la station de potabilisation de l'eau. Habituellement sur ce secteur, les chevesnes, gardons et goujons sont nombreux. Pour rappel, ces poissons sont considérés comme des espèces tolérantes, peu sensible aux pollutions. Hors sur 80 mètres de cours d'eau, seulement 900g de poissons ont pu être capturés. A titre de comparaison, pour un même linéaire le Faux Bras Bourbince accueillait 3550 g, soit 4 fois plus de poissons. De toute évidence il subsiste sur le secteur un problème. Une récente pollution accidentelle au chlorure ferrique peut expliquer cette très faible productivité piscicole. Mais il peut aussi s'agir d'une pollution chronique. A ce jour il n'existe aucune certitudes...

Toutes ces analyses feront l'objet d'un rapport d'étude qui sera ultérieurement disponible sur le site internet de la fédération (rubrique téléchargement) comme l'ensemble de nos travaux techniques. »

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, région Bourgogne

AAPPMA concernées : Blanzay, Saint-Vallier, Montceau-les-Mines, Ciry-le-Noble,

Suivi piscicole de frayères à brochet

Comme chaque année, la fédération réalise un suivi de certaines frayères à brochet dans le département.

Cette année les sites suivis ont été les suivants :

- mercredi 18 mai : bassin de la Seille et de la Saône : bief Colas à JOUVENÇON, corne de Vachon à LA TRUCHERE, frayère de GIGNY-SUR-SAONE
- jeudi 19 mai : bassin de la Seille : frayère des taureaux à BRANGES
- vendredi 20 mai 2011 : baisse de Cortemblin à MALAY, Noue de Malay à MALAY, bras mort du Bois d'Epinet à SERCY.
- mardi 31 mai : bassin de l'Arroux : frayère des Chaintrés à ETANG-SUR-ARROUX, frayère de Bois Bouttenet-Chevigny à THIL-SUR-ARROUX

Responsable : Julien Maupoux

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Cuisery, Rancy, Saint-Germain-du-Plain, Louhans, Cluny, Etang-sur-Arroux, Charbonnat

Suivi des « mortes » (bras mort du Doubs)

Suite aux travaux de restauration des Mortes de sur l'Eau à Lay-sur-le-Doubs et du Grand Pâquier à Fretterans ainsi que des travaux de l'ancien programme Velux, la Fédération réalise chaque année un petit suivi piscicole des mortes du Doubs.

Sites inventoriées en 2011 :

- Le Grand Pâquier à Fretterans,
- La Raie Blanchard à Longepierre.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernée : Pierre de Bresse

Partenariat pêche électrique de la Saône avec la faculté de Lyon (Henri Persat)

Comme chaque année la Fédération a aidé la faculté de Lyon dans son travail de recherche sur l'évolution des populations piscicoles de la Saône. Deux journées du mois d'octobre ont été consacrées aux pêches électriques d'inventaires en bateau sur le secteur de Crèche-sur-Saône et de Farges. Pour ces deux journées la Fédération ne met à la disposition de la faculté que son personnel (1 personne).

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Tournus et Crèche-sur-Saône

Suivi piscicole du parcours No Kill Mouche sur le Méchet

Sous l'impulsion de la dynamique AAPPMA d'Autun, le premier parcours Mouche No kill de pêche à la Truite du département de Saône-et-Loire, a vu le jour en mars 2011 sur le Méchet à la Grande Verrière. Ce parcours, implanté sur une jolie rivière du Morvan dans un cadre naturel préservé, a été particulièrement bien aménagé par l'équipe de l'AAPPMA d'Autun.

Mais face à l'enthousiasme et à la rapidité à laquelle le parcours a été mis en place, aucune étude piscicole (minimum 2 ans) n'a pu être entreprise au préalable. Si nous pouvions être certains que le Méchet abritait une population naturelle de truite fario, personne n'en connaissait réellement les caractéristiques précises et certaines questions restent à ce jour en suspens :

Les densités et les tailles de truite fario sont-elles suffisantes pour satisfaire le pêcheur à la Mouche ? Les niveaux thermiques ne sont-ils pas limitant pour le développement d'une population dense et équilibrée de truite fario ? Faut-il s'orienter sur un soutien de la population en poissons surdensitaires ?

C'est pour cela que la Fédération a tenu à mettre en place un suivi thermique et piscicole du site sur 3 années. Ce suivi doit permettre de mieux caractériser le peuplement de truite fario du Méchet et de mieux appréhender les futures orientations de gestion du parcours.

Les premières investigations ont été entreprises lors de l'été et de l'automne 2011 avec un suivi des températures et la réalisation de 3 inventaires piscicoles (sur le parcours, en amont et en aval).

Les résultats seront véritablement exploitables à partir de la troisième année. Mais dès maintenant les résultats de la première année de suivi sont abondamment décrits dans le rapport d'étude téléchargeable : http://www.peche-saone-et-loire.fr/uploads/Etudes/rapport_suiv11_annee1.pdf

Un résumé est disponible à la page suivante :

<http://www.peche-saone-et-loire.fr/index.php?mact=News,cntnt01,detail,0&cntnt01articleid=81&cntnt01returnid=15>

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Autun

Etude piscicole de la Petite Dheune

Dans le cadre du Contrat de Rivière Dheune, le syndicat mixte d'aménagement de la Dheune a entrepris en octobre 2010 la restauration de la Petite Dheune sur un linéaire de près de 4 km.

Les travaux dirigés par les équipes de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Saône-et-Doubs ont consisté à remettre en eau de façon permanente ce milieu : L'eau prélevée dans la Dheune plus en amont permettant d'alimenter la Petite Dheune nouvellement créée.

Résumé des observations réalisées

« Les premières observations réalisées lors de cette campagne de suivi piscicole de la Petite Dheune soulignent la recolonisation rapide de ce milieu.

En effet, en moins de 8 mois, 10 espèces piscicoles sont venues s'implanter sur la Petite Dheune parmi lesquelles ont pu être échantillonnées la truite fario, le chabot, le vairon, la loche franche, le spirilin, la vandoise, l'épinoche, le chevesne, le goujon et le poisson chat.

Même si les biomasses piscicoles totales restent encore faibles, ces observations sont plutôt positives et laissent présager d'une recolonisation plus importante dans le futur.

Néanmoins, il est moins probable que les peuplements s'installant sur ce type milieu présentent à l'avenir des fonctionnalités de bonnes qualités. Ceci reste bien sur possible mais sera à démontrer dans le futur.

Enfin, la remise en eau de la Petite Dheune ne doit pas être un facteur pouvant interférer et compromettre la qualité des peuplements piscicoles de la Dheune. Aussi en période d'étiage il reste capital de laisser une part importante du débit s'écouler dans la Dheune qui doit conserver une capacité d'accueil suffisante pour la faune piscicole. Il convient en effet de rappeler que les caractéristiques physiques naturelles de la Dheune ainsi que sa diversité de mosaïque d'habitat présenteront toujours une capacité d'accueil pour la faune piscicole nettement supérieure à celle de la Petite Dheune à la condition que les débits soient suffisants et que les habitats de berge de la Dheune ne soient pas exondés. »

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : pas de financement

AAPPMA concernées : Chagny

LES TRAVAUX EN RIVIERE

Mise en place de mesures compensatoires au passage d'une canalisation de gaz dans le Mâconnais :

Malgré toutes les précautions d'usage prises par GRT Gaz pour la pose de la canalisation, ce type de travaux engendre toujours des impacts dont certains ne pourront être évités sur les cours d'eau.

GRT Gaz a donc proposé de compenser l'impact des travaux par la mise en place de mesures compensatoires et a chargé la Fédération de pêche de les mettre en place.

Pour ce type de travaux, la démarche d'animation auprès des propriétaires et locataires des parcelles concernées est souvent complexe et demande beaucoup de temps. Alors que la réalisation technique des travaux est relativement simple, il faut passer beaucoup de temps en amont avec le ou les propriétaires pour expliquer le bien fondé de notre démarche. De même, il faut parfois engager des démarches administratives comme des dossiers de déclaration loi sur l'eau.

Sur les 6 projets prévus par la convention particulière relative à la mise en œuvre de mesures compensatoires GRT GAZ, 3 actions ont été ou vont être réalisées et 2 projets ont dû être abandonnés en raison du refus des propriétaires concernés.

Action n°1 : la plantation de ripisylve et la pose de clôture sur le ruisseau de la Verrerie à Ciry-le-Noble

Objectif des travaux : protéger et restaurer les habitats de l'écrevisse à pieds blancs sur le ruisseau de la Verrerie :

- en limitant l'accès du bétail aux berges et au lit par la pose de clôture,
- en reconstituant la ripisylve qui améliore la qualité des habitats par l'ombrage apporté et par la création de caches en sous berges dans le chevelu racinaire.

En raison d'un désaccord avec les propriétaires et locataires concernés, un programme de travaux plus léger que celui prévu initialement a été validé : la plantation de 28 arbres de grande taille (2 m à 2m 50) et la mise en place de protections individuelles contre le bétail et la petite faune sauvage. Les propriétaires et les locataires concernés ont signé une convention nous autorisant à faire les travaux. Ils devraient être entrepris au printemps 2012.



Figure 3 : Le ruisseau de la Verrerie à Ciry-le-Noble, un très petit cours d'eau qui abrite l'écrevisse à Pieds Blancs

Action n°2 : la plantation de ripisylve et la pose de clôture sur la Mouge à Azé

Objectifs des travaux : protéger et restaurer les habitats de la truite fario sur la Mouge :

- en limitant l'accès du bétail aux berges et au lit par la pose de clôture,
- et en replantant une ripisylve qui améliore la qualité des habitats par l'ombrage apporté et par la création de caches en sous berges dans le chevelu racinaire.

Les travaux sont prévus dans le pré situé en amont du camping d'Azé. Le propriétaire et le locataire étant en désaccord avec ce projet, il a été abandonné.

Action n°3 : Restauration du lit de la Mouge au niveau du bief de l'ancien moulin de Donzy à Donzy-le-Pertuis

Objectifs des travaux : protéger et restaurer les habitats de la truite fario sur la Mouge et restaurer la continuité piscicole par la remise en eau du lit naturel de la Mouge.

La Mouge avait été totalement dérivée sur une centaine de mètres dans les années 1970 pour alimenter un petit un plan d'eau. Ce bief engendrait un appauvrissement de l'habitat s d'eau et qui créait aussi une chute infranchissable par les poissons.

Pour pouvoir réaliser ces travaux, un dossier de déclaration loi sur l'eau a dû être déposé au Guichet Unique de la Police de l'Eau de la Direction départementale des Territoires de Saône-et-Loire. Les travaux ont été réalisés le 7 juin 2011 par l'entreprise LUSSIANA. Une pêche électrique de sauvetage dans la portion de cours d'eau qui a été asséchée a été effectuée au préalable par la fédération de pêche.



Figure 4 : Le bief de dérivation de la Mouge présentait un habitat très pauvre pour la truite fario (lit élargi, envasé, ...): il est aujourd'hui contourné



Figure 6 : Une chute infranchissable Figure 5 : illustration des travaux : la située au bout du bief de dérivation est Mouge retrouve son lit naturel désormais contournée

Action n°4 : suppression d'un ancien pont totalement bouché sur la Mouge à Azé

Un pont, en partie éboulé, constitue actuellement un obstacle au déplacement de la truite fario sur la Mouge à Azé. L'objectif est de restaurer la continuité piscicole en démantelant ce pont en pierre.

Le pont est situé à la limite de 3 parcelles appartenant à 3 propriétaires différents, dont la commune d'Azé. Le conseil municipal d'Azé, qui a estimé que ce pont présentait une valeur patrimoniale, a refusé que les travaux soient réalisés et ce malgré la consultation d'un spécialiste dans la restauration du patrimoine, qui avait estimé que le pont n'avait aucune valeur patrimoniale. Le projet a donc dû être abandonné.

Action n°5 : Aménagement d'un seuil à Azé

Un seuil en pierre constituait un obstacle au déplacement des truites sur la Mouge en amont d'Azé. L'objectif initial des travaux était de démanteler ce seuil qui n'avait aucune utilité apparente. Le propriétaire n'étant pas d'accord pour supprimer le seuil, un aménagement du seuil a été envisagé. Nous lui avons proposé de réaliser en aval du seuil existant un pré-barrage, qui permettra de partager la hauteur de chute en deux et ainsi de faciliter le franchissement du seuil par la truite fario. Une convention présentant le détail des travaux et les modalités de leur mise en œuvre a été signée entre la fédération et ce propriétaire. Un dossier de déclaration loi sur l'eau a ensuite été réalisé et envoyé au Guichet Unique de la Police de l'Eau de la Direction départementale des Territoires de Saône-et-Loire.

Les travaux ont été réalisés le 6 et le 7 juin 2011 par l'entreprise LUSSIANA (basée à Reyssouze). Une pêche électrique de sauvetage dans la portion de cours d'eau qui a été asséchée a été effectuée au préalable par la fédération de pêche.



Figure 8 : Un pré-barrage (au premier plan) a été créé pour partager la hauteur de chute du seuil en deux, et ainsi faciliter le passage des truites



Figure 7 : une pêche de sauvetage a dû être réalisée pour sauver les truites avant les travaux

Responsable : Julien Maupoux

Financement : GRT Gaz 100 %

AAPPMA concernées par les travaux : Ciry-le-Noble et Saint-Maurice-de-Satonnay

Projet de restauration de la ripisylve sur le bassin du Ternin et du Méchet :

La ripisylve (végétation rivulaire : saules aulnes...) est le compartiment le plus important dans le fonctionnement des petits hydrosystèmes de têtes de bassin. Elle assure le maintien et le bon état d'écosystèmes diversifiés par ses multiples fonctions : régulation de la température de l'eau, structuration des habitats aquatiques, rôle trophique (alimentaire), maintien des berges, dissipation de l'énergie hydraulique, rôle d'auto-épuration et de réservoirs biologiques.

Elle favorise les sous berges qui constituent des caches et des micro-habitats très recherchés par la faune aquatique.

Dans le cas d'un ruisseau, cette structure en sous-berge est fragile et peut facilement être détruite par le poids du bétail. Les berges s'effondrent, le lit s'élargit, la lame d'eau diminue et les zones de caches disparaissent. La diversité des habitats régresse, l'hydrosystème se banalise et devient nettement moins attractif pour la faune aquatique.

Le piétinement des berges, accentué dès lors que la ripisylve a disparu, apporte des sédiments fins et colmate les fonds. Le substrat se désoxygène rendant moins favorable l'accueil de la faune benthique et empêchant la fraie de certaines espèces.

Dans le cadre du Contrat Territorial Sud Morvan mené par le Parc Naturel Régional du Morvan, d'importants travaux de restauration de la ripisylve par mise en défens des berges de cours d'eau (installation de clotures et d'abreuvoirs pour limiter l'accès du bétail aux berges et favoriser la reprise de la végétation) ont été programmés.

Notre fédération de pêche s'est proposé pour prendre la maîtrise d'ouvrage d'une partie des travaux. Pour l'essentiel, ces opérations de restauration pourraient avoir lieu sur certains affluents du Ternin (sur Lucenay l'Evêque) et du Méchet.

La fédération a donc déposé auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional de Bourgogne et du fond FEADER (Fond Européen Agricole pour le Développement Rural) une demande de subvention pour un montant total de travaux d'environ 40 000 € pour 2500 km de cours d'eau restauré (clôture, abreuvoir, passage à gué, busage, plantation...) pour l'année 2012.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : Agence de l'eau Loire Bretagne, région Bourgogne, fond FEADER

AAPPMA concernées par les travaux : Autun, Lucenay-l'Evêque

DEVELOPPEMENT DU LOISIR PECHE

Fermeture du Black bass

Suite à la réflexion initiée par l'AAPPMA de Cuisery et la Fédération de Pêche de Saône-et-Loire pour une protection renforcée du black bass, une période de fermeture de la pêche de cette espèce a été mise en place pour l'année 2012.

L'objectif de cette période de fermeture est de préserver le black-bass lors de sa reproduction. Lorsque que le black-bass protège son nid, il est en effet très facile de le capturer et de mettre en péril une grande partie des alevins de l'année.

Le black bass étant particulièrement prisée par les pêcheurs sportifs, cette mesure vise avant tout à développer l'halieutisme dans le département de Saône-et-Loire. Elle doit aussi permettre de préserver et valoriser les populations actuellement en place dans le département (Canal du Centre, Canal Sanders à Chalon-sur-Saône, le bras mort de la Vieille Seille, les Sanes...).

Du 6 mai au 7 juillet 2012, tout black bass capturé accidentellement devra être remis à l'eau avec le plus grand soin.

Responsable : Rémy CHASSIGNOL
AAPPMA concernées par les travaux : Toutes

Projet No-Kill Black bass sur le site de la Vieille Seille

Depuis quelque temps déjà, la Fédération de Saône-et-Loire pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique projette de créer un parcours No Kill Black Bass sur la Vieille Seille ; ancien bras de la Seille pour lequel la Fédération loue le droit de pêche aux communes de Sermoyer (01) et de la Truchère (71) depuis 2005.

De part son habitat et ses caractéristiques hydrauliques, la Vieille Seille (30 ha) représente un biotope tout à fait idéal pour le black bass : milieu fermé, très nombreux bois morts, fort taux de recouvrement par la végétation aquatique en période estivale,...

Une population de Black Bass digne d'intérêt colonise d'ailleurs déjà le bras mort. Dans un souci de valorisation halieutique du site et de protection de l'espèce (encore très rare à l'état naturel dans le département de Saône-et-Loire), la Fédération souhaite mettre en place un parcours No Kill Black Bass sur ce site.

Le 1er décembre 2011, la Fédération a donc rencontré l'équipe dirigeante de l'AAPPMA de Rancy gestionnaire du site. De nombreux sujets ont pu être évoqués dont celui concernant la création du parcours No Kill Black Bass. L'idée ayant été accueillie avec enthousiasme, il a été décidé d'engager immédiatement les démarches.

Les maires des communes de la Truchère (dept 71) et de Sermoyer (Dept 01) ont donc été rencontrées afin d'obtenir leur accord et leur avis sur le sujet. Le projet ayant été très bien perçu, les démarches administratives se sont poursuivies par une demande « d'arrêté inter préfectoral No Kill Black bass » auprès des Directions Départementales des Territoires de l'Ain et de la Saône-et-Loire. Nous sommes actuellement dans l'attente de leur acceptation.

Lors de notre rencontre avec l'AAPPMA de Rancy, nous avons également évoqué la limitation du nombre de capture journalière de poissons carnassiers pour le site de la Vieille Seille. L'AAPPMA de Rancy s'étant montré aussi très favorable à cette mesure, nous avons projeté ensemble de limiter le nombre de capture à 1 brochet et 1 sandre par jour et par pêcheur à partir de l'ouverture de la pêche aux carnassiers 2012.

Le code de l'environnement ne permettant malheureusement pas au préfet de limiter le nombre de capture de poisson autre que les salmonidés (Article R 436-21 DU Code de l'Environnement), il serait alors nécessaire de mettre en place un règlement intérieur (légal à partir du moment où ce dernier est plus restrictif que la législation pêche).

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : aucun

AAPPMA concernées par les travaux : Rancy

Projet introduction Ombre avec l'AAPPMA d'Autun

A la demande de l'AAPPMA d'Autun, une étude de terrain a été entreprise sur le Ternin afin de mesurer et d'estimer les potentialités d'accueil de ce cours d'eau pour l'Ombre commun.

Cette espèce est certes très appréciée des pêcheurs à la mouche, mais n'est pas présente dans le département de Saône-et-Loire. Son introduction sera donc délicate et très incertaine.

L'idée initiale de l'AAPPMA était de créer un parcours ombre sur le Ternin au niveau du camping d'Autun. Les premières observations de terrain ont montré que le site n'était pas propice du tout à l'espèce ; le secteur étant particulièrement ensablé et régulé par un barrage (abaissement de niveau soudain avec risque de mise à sec d'une partie des habitats). De plus, l'idée de création d'un parcours est apparue peu réaliste puisqu'il subsiste de grandes chances pour que les ombres fuient le secteur et aillent dans le meilleur des cas s'installer autre part. Dans une telle situation le projet de parcours au camping d'Autun ne serait plus viable.

Avec l'aide d'un stagiaire nous avons donc parcouru une grande partie du linéaire du Ternin entre Autun et Sommant. Si la rivière reste sauvage et relativement préservé, seulement quelques secteurs sont apparus propices à l'Ombre (radier, plat courant et granulométrie grossière de galet).

Nous pensons néanmoins qu'il reste possible de tenter l'introduction entre la passerelle de Charmoye et le Grand Millery (commune de Sommant et d'Autun).

L'expérience étant risqué, nous allons faire appel à la Fédération de Pêche de la Nièvre qui a déjà expérimentée de telles introductions avec succès sur l'Yonne et sur la Cure pour connaître leur avis sur le sujet. De même nous allons regarder la possibilité d'introduire l'espèce sur d'autre cours d'eau (La Celle ou l'aval du Méchet)

Responsable : Rémy CHASSIGNOL

Financement : aucun

AAPPMA concernées par les travaux : Autun

Evolution des parcours de pêche à la carpe de nuit

Concernant la pêche de la carpe de nuit, plusieurs problèmes sont récurrents :

- on observe des parcours qui changent d'une année sur l'autre,
- beaucoup de parcours sont temporaires (1 WE de temps en temps ou au cours de périodes aléatoires), ce qui pose des problèmes de communication auprès des pêcheurs et ce qui rend les contrôles plus difficiles,
- une signalétique délimitant les parcours de pêche à la carpe inexistante sur certains parcours.
- certains carpistes demandent une prolongation des dates d'ouverture des parcours.

Un travail a donc été engagé en 2011 pour tenter de résoudre ces difficultés, notamment dans le cadre de la Commission Communication.

Les décisions suivantes ont été prises :

- les parcours 2012 n'évolueront pas (sauf exception) jusqu'en 2016,
- les parcours seront ouverts soit pendant la période du 1^{er} juin au 31 octobre soit tous les WE au cours de cette période. Des exceptions sont possibles lorsque la taille des plans d'eau ne permet pas la présence d'un parcours de pêche de nuit permanent.
- les dates d'ouverture de la pêche de la carpe de nuit n'évolueront pas (1^{er} juin - 31 octobre) pour ne pas concurrencer les autres pêches (et notamment l'ouverture de la pêche aux carnassiers).

De plus, au moment du renouvellement des baux de pêche sur le domaine public, l'administration nous a informés que les parcours de pêche de nuit devaient obligatoirement être indiqués dans les baux de pêche (au même titre que les réserves de pêche par exemple) et qu'ils étaient soumis à l'avis des pêcheurs professionnels. Une réunion de concertation a dû être organisée avec M. BRETIN, représentants des pêcheurs professionnels, afin de définir les parcours sur la période 2012-2016.

Responsable : Julien MAUPOUX

Mise en place des Ateliers Pêche Nature (APN)

Une présentation des Ateliers Pêche Nature a été effectuée à la Commission Communication. Les membres de cette commission ont décidé d'engager la démarche des APN dans le département de Saône-et-Loire, en remplacement des écoles de pêche existante. L'objectif est de s'assurer que les enfants sont accueillis au sein des APN dans le respect des normes de sécurité actuelle. Une présentation des APN a ensuite été réalisée au cours des Assemblées de bassin en septembre 2011, puis une circulaire a été envoyée à toutes les AAPPMA intéressées.

Au final, 9 AAPPMA souhaitent créer un APN dans le département. Elles doivent constituer un dossier qui sera validé par le Président de la fédération.

La fédération réalise aussi :

- une commande groupée du matériel de secours que doivent acquérir les APN,
- une formation aux premiers secours pour les animateurs des APN non formés.

Responsables : Julien MAUPOUX et Tiphaine BUY

Ponton de pêche pour personnes à mobilité réduite à LA TRUCHERE

A la demande de l'AAPPMA DE RANCY, la fédération a monté en 2011 un projet de poste de pêche pour personnes à mobilité réduite sur les berges de la Seille à LA TRUCHERE. Le projet consiste en la création d'un poste de pêche et d'une rampe d'accès de 40 m. Tous les aménagements seront réalisés en bois. Ils doivent respecter les normes techniques d'accessibilité (pente maximale de 4 %, ...). Ce projet très coûteux (26255 €) pourra être financé à hauteur de 78 % par la Région Bourgogne et la Communauté de Commune du Tournugeois. La FNPF, l'AAPPMA de RANCY et la commune complètent le financement de ce projet.

Les dossiers de demande de subvention ont été envoyés en février 2012 et les travaux pourraient voir le jour au cours de l'été 2012.

Responsable : Julien MAUPOUX

Financement : 100 % : Région Bourgogne, Communauté de Commune du Tournugeois, Commune de LA TRUCHERE, AAPPMA de RANCY, FNPF.

Développement de l'activité pêche à la gravière de Fleurville :

Un bureau d'études a été missionné en 2011 par la Communauté de Communes du Mâconnais dans le but de valoriser le potentiel touristique et halieutique de la gravière de Fleurville. De nombreuses réunions ont été organisées à cette occasion.

Plusieurs projets devraient voir le jour en 2012 :

- signature d'un bail de pêche entre la Communauté de Communes et la fédération de pêche (aujourd'hui, seule une « Convention d'occupation temporaire » avait été signée),
- signature d'une convention entre la fédération et l'AAPPMA de LUGNY pour lui déléguer la gestion piscicole du site,
- mise en place d'un parcours de pêche à la carpe de nuit sur une partie de la gravière,
- mise en place d'un quota de capture de poissons carnassiers,
- révision et signature du nouveau règlement intérieur.

Par ailleurs, la communauté de commune va, à ses frais, mettre en place des aménagements pour limiter les chemins sauvages créés par les pêcheurs pour accéder au bord de l'eau avec leurs véhicules.

Une rampe de mise à l'eau pour les barques de pêche sera aussi créée ainsi qu'un poste de pêche pour personnes à mobilité réduite.

Ce projet a été mené en collaboration étroite avec l'AAPPMA de LUGNY, qui assure la gestion piscicole et halieutique du site.

Responsable : Julien MAUPOUX, avec la participation de Thomas BRETON.

COMMUNICATION, SITE INTERNET, EDITION DE BROCHURES

Rédaction hebdomadaire d'article pour le Journal de Saône et Loire

Chaque semaine de l'année 2011, un article est paru pour la rubrique « Pêche mon Dimanche » du journal de Saône-et-Loire. La majorité des articles ont été rédigés par les chargés d'études de la Fédération.

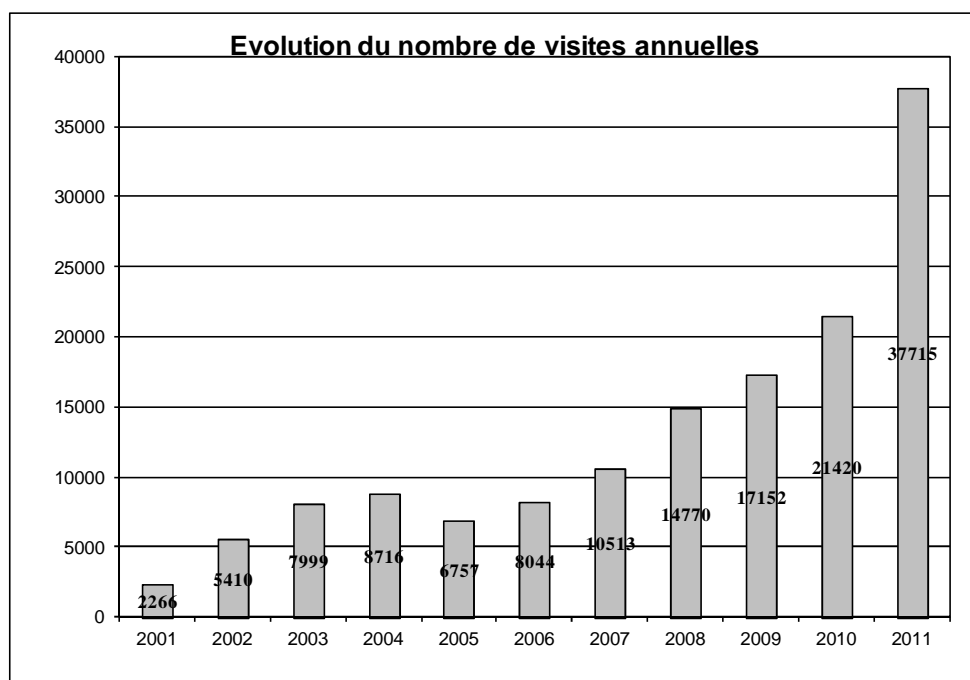
Responsables : Rémy Chassignol et Julien Maupoux

Site internet de la Fédération : <http://www.peche-saone-et-loire.fr>

L'activité internet se développe années après années. Ceci se ressent sur la fréquentation du site de la Fédération mais aussi sur l'augmentation du nombre de « Blogs » consacrés à la pêche (carnassier, carpe, mouche...).

Fréquentation

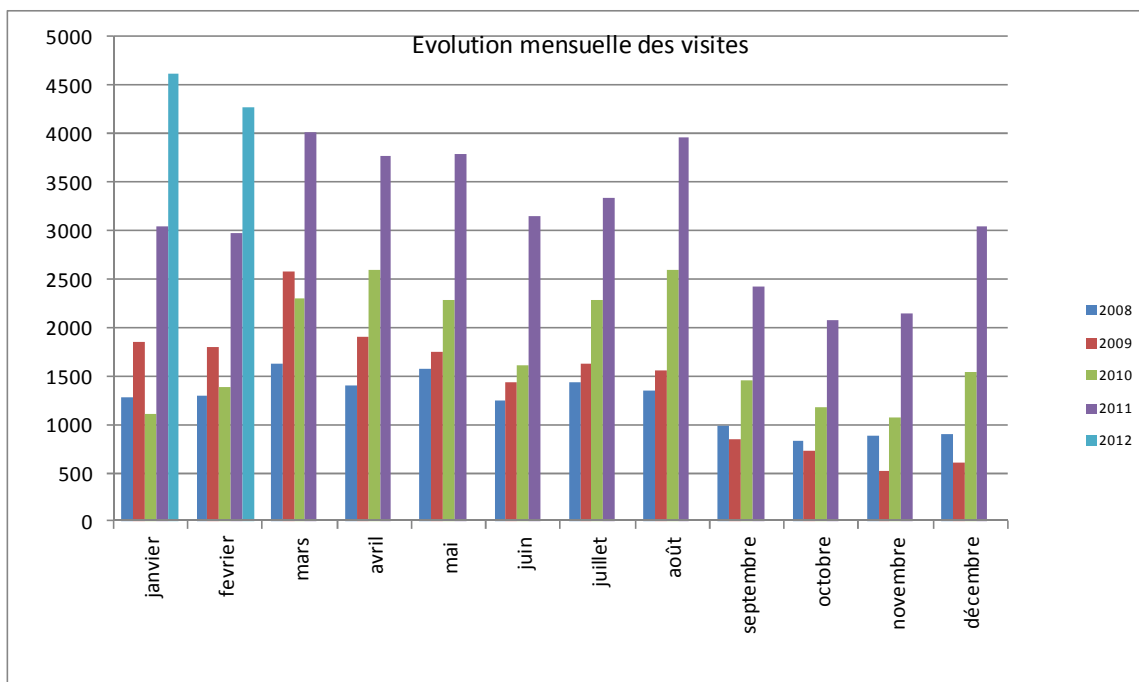
En 2011, le site de la Fédération a été consulté 37715 fois par 23610 visiteurs pour un total de 108903 pages vues.



Il est intéressant de constater à quel point l'augmentation de la fréquentation de notre site internet s'est amplifiée s'est trois dernières années.

Entre 2009 et 2011, le nombre de visites a été multiplié par deux. Cette augmentation des visites peut-être lié à la constante actualisation du site ainsi qu'à la rédaction de nombreux articles et enfin à la tenue d'un agenda.

Pour cette année 2011, 60% des visiteurs ayant parcouru nos pages web sont de nouveaux visiteurs.



Au regard de l'évolution des visites mensuelles, on peut constater comme chaque année 3 pics de fréquentation maximale :

- 1 pic avant ouverture de la truite,
- 1 pic en avril avant ouverture du carnassier,
- 1 pic pendant la période estivale (juillet-août).

En 2011, la fréquentation plus que doublé lors de janvier, février, juin et novembre

Nationalité des principaux visiteurs

Pays	Visites
France	34420
Allemagne	1660
Hollande	371
Suisse	284
Angleterre	237
Belgique	221
Etats Unis	74
République Tchèque	52
Autriche	47

Principaux visiteurs européens en 2011

Pages les plus consultés par ordre d'importance

- pêche de la carpe de nuit
- acheter sa carte de pêche en ligne
- les étangs de la fédération
- les différentes cartes de pêche
- les périodes d'ouverture
- toutes les pêches en Saône-et-Loire
- la Grosne
- site sur l'eau et la pêche (liens)
- La Saône

Cette année quelques nouveautés ont été mises en place sur le site :

Nouveauté 2011

La mise en place d'une newsletter à parution régulière (environ tout les 3 mois)

La mise en place de cartographie dynamique via google maps

- Cartes des rampes de mise à l'eau mise en ligne le 18 novembre (1119 visites)
- Cartes des parcours de nuit mise en ligne le 20 avril (11199 visites)
- Cartes des plans d'eau du domaine public mise en ligne le 28 février 2011 (5840 visites)
- Cartes des Carpodromes fédéraux mise en ligne le 17 février 2011 (8496 visites)
- Carte du parcours No kill Mouche truite Méchet mise en ligne le 17 février 2011 (9039 visites)
- Carte de parcours où on peut rencontrer de la truite sauvage mise en ligne le 17 février 2011 (6203 visites)

Ces cartes sont particulièrement prisées par les pêcheurs. Réalisées et enregistrées sur les serveurs de google map, elles ont totalisées 41 896 visites. Une nouvelle fois les informations relatives à la carpe de nuit sont les plus prisées.

Responsable : Rémy Chassignol

Financement : aucun

Guide 2012 de la pêche en Saône et Loire

Une refonte totale du Guide de la Pêche en Saône-et-Loire a été réalisée au cours de l'année 2011. Cette refonte avait plusieurs objectifs :

- améliorer la communication envers les pêcheurs,
- une mise en page plus moderne du guide,
- répondre à la demande de la Fédération Nationale de la Pêche en France, qui souhaite harmoniser le format des guides des fédérations de pêche de France (format A5) ainsi que les chartes graphiques.

Le contenu de ce nouveau guide a été entièrement réalisé en interne : textes, carte départementale, cartes par bassin, ...

En revanche, la mise en page du guide avec a été confiée à l'imprimeur du guide (MONTERRAT basé à FEILLENES).

Comme chaque année, le Crédit Agricole finance une page de publicité sur le guide. Cette année, EDF, dans le cadre de sa campagne nationale « Prudence sous les Lignes » a aussi inséré une page dans ce guide (à vocation publicitaire mais aussi de sensibilisation des pêcheurs).

25000 exemplaires ont été imprimés et répartis aux AAPPMA. Le guide est distribué au moment de l'achat des cartes de pêche et est aussi téléchargeable sur le site Internet de la Fédération de pêche.

Responsable : Julien Maupoux

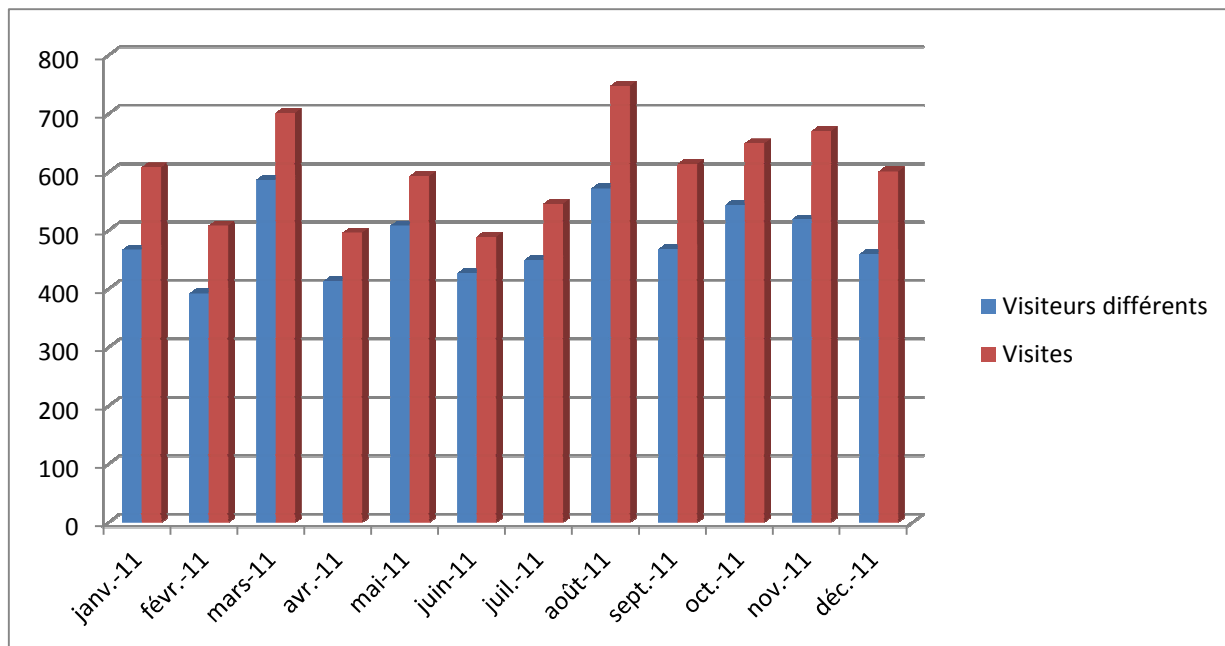
Financement : Fédération de pêche (68 %), Crédit Agricole (26 %), EDF (5 %)

Site Internet du Schéma Départemental de Vocation Piscicole (SDVP)

Le site Internet du SDVP (www.sdvp71.fr) a vu le jour en juillet 2006, mais il ne concernait au départ que le bassin de la Bourbince. Au fur et à mesure des actualisations du SDVP, celui-ci a été complété jusqu'en janvier 2009. Le site du SDVP couvre désormais l'ensemble du département.

Il donne de nombreuses informations sur les cours d'eau : résultats de pêches électriques, points de mesures de la qualité des cours d'eau, localisation des stations d'épuration, des barrages, ...

En 2011, la fréquentation du site Internet est relativement stable (5805 visiteurs différents en 2011 contre 5500 en 2010).



Fréquentation du site internet du SDVP en 2011

Responsable : Julien Maupoux

DOSSIER ENQUETE PUBLIQUE, LOI SUR L'EAU, CONSULTATIONS DIVERSES

Consultation : dossier de déclaration loi sur l'eau

Type de dossier : Dossier de déclaration loi sur l'eau

- Titre : dossier sur un projet de réparation de l'écluse de Branges
- Maître d'ouvrage : Conseil Régional de Bourgogne
- Rivière : Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 20 décembre 2011

Avis : pas de remarques à formuler.

Consultation : dossier d'autorisation loi sur l'eau

Type de dossier : Dossier d'autorisation loi sur l'eau

- Titre : Autorisation « loi sur l'eau » préalable aux travaux de réaménagement de la RN80 – opération Cortelin-Droux.
- Maître d'ouvrage : DREAL de Bourgogne
- Rivière : Orbize, Corne

Réponse : Julien Maupoux

Date : 23 juin 2011

Avis : étonnement quant à l'utilisation de données très anciennes pour caractériser les milieux aquatiques et sur la non évaluation des incidences que les travaux de dérivation de l'Orbize auront sur la faune aquatique et leur habitat. Les mesures compensatoires proposées concernant les zones humides et les zones d'expansion des crues semblent en revanche très pertinentes.

Type de dossier : Dossier d'autorisation loi sur l'eau

- Titre : Autorisation « loi sur l'eau » concernant l'extension de la station d'épuration et l'amélioration de la collecte des eaux usées
- Maître d'ouvrage : Commune de Digoin
- Rivière : Arroux, Bourbince

Réponse : Julien Maupoux

Date : 22 juillet 2011

Avis : favorable, car les travaux devraient permettre d'améliorer de manière significative la qualité de l'eau de l'Arroux et de la Bourbince.

Consultation : dossier de déclaration d'intérêt général

Type de dossier : Dossier d'autorisation loi sur l'eau

- Titre : Zone d'activité économique EUROPARC SUD BOURGOGNE – COMMUNES DE MACON ET CHARNAY LES MACON »
- Maître d'ouvrage : CAMVAL.
- Rivière : Ru de Bioux et BV Petite Grosne

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 02 août 2011

Avis : pas de remarques particulières au regard des potentialités des milieux aquatiques. Avis favorable

Type de dossier : Dossier d'autorisation loi sur l'eau

- Titre : PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES « LA BRUYERE »-COMUNES DE CHAUFFAILLES
- Maître d'ouvrage : SEMA.
- Rivière : Bassin versant Botoret en aval immédiat de Chauffailles

Réponse : Rémy Chassignol

Date : 02 août 2011

Avis : pas de remarques particulières si les travaux respectent le dossier d'autorisation (si mise en place de mesures compensatoires et création d'une zone humide) : avis favorable.

Type de dossier : Déclaration d'Intérêt Général

- Titre : Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des boisements de berges et de restauration physique et de diversification des habitats
- Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Basse Seille
- Rivière : la Seille

Réponse : Julien Maupoux

Date : 13 janvier 2011

Avis : avis favorable en insistant sur la nécessité de planter des arbres en bord de Seille et de maintenir dans l'eau un maximum d'embâcles (fixés), qui constituent une grande part des abris pour la faune piscicole de la Seille.

Type de dossier : Déclaration d'Intérêt Général

- Titre : Déclaration d'Intérêt Général à réaliser des travaux d'entretien de cours d'eau
- Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de la Région de Cuisery
- Rivière : petits affluents de la Saône vers Cuisery

Réponse : Julien Maupoux

Date : 5 mai 2011 et 18 juillet 2011

Avis : avis favorable, en soulignant toutefois un décalage entre les objectifs annoncés (curages, travaux hydrauliques, ...) et les travaux finalement retenus qui semblent aller dans le sens d'une amélioration de l'état des cours d'eau visés. Une deuxième réponse, confirmant l'avis favorable, a été formulée le 18 juillet 2011 suite à des observations et compléments d'informations transmises par le SIA.

Type de dossier : Déclaration d'Intérêt Général

- **Titre** : Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des boisements de berges et de restauration physique et de diversification des habitats
- **Maître d'ouvrage** : syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Vallière
- **Rivière** : Vallière et affluents

Réponse : Julien Maupoux

Date : 23 aout 2011

Avis : avis favorable, avec des préconisations : préservation d'un maximum d'embâcles, réalisation d'un maximum de plantations d'arbres, limitation de la hauteur de chute des seuils de fond.

Type de dossier : Déclaration d'Intérêt Général

- **Titre** : Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des boisements de berges et de restauration physique et de diversification des habitats
- **Maître d'ouvrage** : syndicat intercommunal d'aménagement des bassins versants des Sânes
- **Rivière** : Sânes et affluents

Réponse : Julien Maupoux

Date : 23 aout 2011

Avis : avis favorable, avec des préconisations : préservation d'un maximum d'embâcles et limitation de la hauteur de chute des seuils de fond.

Type de dossier : Déclaration d'Intérêt Général

- **Titre** : Déclaration d'Intérêt Général pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des boisements de berges et de restauration physique et de diversification des habitats
- **Maître d'ouvrage** : syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Seille amont, de la Seillette, et de la Brenne
- **Rivière** : Seille amont et affluents

Réponse : Julien Maupoux

Date : 3 octobre 2011

Avis : avis favorable, avec des préconisations : préservation d'un maximum d'embâcles, réalisation d'un maximum de plantations d'arbres, limitation de la hauteur de chute des seuils de fond.

RAPPORT FINANCIER

FÉDÉRATION

Bilan

Compte de Résultat



CAISSE DE COMPENSATION

Bilan

Compte de Résultat

FÉDÉRATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 17

Association

Fédération de pêche 71

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	36 482	29 503	6 979	3 534
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total		36 482	29 503	6 979	3 534
	Immobilisations corporelles					
	Terrains		57 587		57 587	57 587
Constructions		934 673	449 700	484 973	525 333	
Inst. techniques, mat.out.industriels		65 437	39 180	26 256	18 182	
Autres immobilisations corporelles		285 260	166 477	118 783	117 059	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Total		1 342 959	655 358	687 601	718 163	
Immobilisations financières (2)						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immob. activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés		1 036		1 036	1 007	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Total		1 036		1 036	1 007	
Total I		1 380 478	684 861	695 616	722 704	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de productions biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	Total					
	Avces et acptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	11 597	10 488	1 109	2 990
		Autres créances	1 067 606		1 067 606	1 098 386
		Total	1 079 203	10 488	1 068 715	1 101 376
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement					918 941	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 217 026		1 217 026	263 178	
Charges constatées d'avance (4)		34 909		34 909	8 034	
Total II		2 331 139	10 488	2 320 651	2 291 531	
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecart de conversion Actif						
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		3 711 618	695 349	3 016 268	3 014 236	
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

Comptabilité tenue en euros

Bilan

Fédération de pêche 71

Au: 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (après répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	444 286	435 651
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 160 054	1 193 747
	Report à nouveau		
	Sous-total : Situation nette	1 604 341	1 629 399
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
	Provisions réglementées		
	Droits des propriétaires (commodat)		
	Total	I	1 604 341
			1 629 399
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	Total	II	
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 925	14 854
	Dettes fiscales et sociales	59 059	46 129
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 312 442	1 323 452
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)	2 500	400
	Total	III	1 411 927
	Ecarts de conversion passif		
	Total du passif	(I+II+III+IV)	3 016 268
			3 014 236
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 411 927	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs		
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros

FÉDÉRATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat Fédération de pêche 71

Page : 19

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services	27 416	31 975
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation))	27 416	31 975
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	149 318	216 070
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	6 064	1 459
	Cotisations	476 074	474 399
	Autres produits (1)	5 833	5 452
Total des produits d'exploitation I	664 707	729 357	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	58 349	45 028
	Autres achats et charges externes (2)	147 481	122 431
	Impôts, taxes et versements assimilés	29 526	25 995
	Salaires et traitements	254 485	223 196
	Charges sociales	108 733	95 031
	Dotations - sur immobilisations { amortissements provisions	87 368	87 910
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	10 488	
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	9 592	7 520
	Autres charges	2 301	7 614
	Total des charges d'exploitation II	708 326	614 730
Résultat d'exploitation (I-II)	(43 619)	114 626	
<small>non concerné</small>	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé	6 198	29
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 082	6 391	
Total des produits financiers V	13 280	6 420	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières VI			
Résultat financier (V-VI)	13 280	6 420	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	(30 338)	121 047	
Renvois	(1) Dont : Dons Legs et donations Produits liés à des financements réglementaires Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	5 755	5 748

Comptabilité tenue en euros

Compte de résultat (suite)

Fédération de pêche 71

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	13	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	9 500	6 394
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	9 513	6 394
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		64
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 818	4 272
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	11 818	4 336
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	(2 304)	2 057
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	1 049	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	687 501	742 171
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	721 194	619 066
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(33 693)	123 105
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros

CAISSE DE COMPENSATION

Bilan



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Bilan

Page : 13

Association

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2010
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires				
Immobilisations corporelles	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
Total					
Actif immobilisé	Terrains	748 324		748 324	748 324
	Constructions	69 433	30 676	38 757	41 294
	Inst. techniques, mat.out.industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
Total		817 758	30 676	787 082	789 619
Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
Total					
Total I		817 758	30 676	787 082	789 619
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements			
		En cours de productions biens et services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
	Total				
Créances (3)	Avances et acptes versés sur commandes				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	48 450		48 450	97 366
Total		48 450		48 450	97 366
Divers	Autres titres				61 253
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	152 744		152 744	49 281
Charges constatées d'avance (4)					
Total II		201 195		201 195	207 901
Charges à répartir sur plusieurs exercices III					
Primes de remboursement des emprunts IV					
Ecart de conversion Actif V					
Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		1 018 953	30 676	988 277	997 521
Renvois	(1) Dont droit au bail				
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents				
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
	Dons en nature restant à vendre				
	Autres				

Comptabilité tenue en

Bilan

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Au : 31/12/2011

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	421 908	421 908
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	445 053	445 053
	Report à nouveau	3 745	146
	Résultat de l'exercice	102 230	119 057
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total I		972 938	986 166
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 339	11 355
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)			
Total III		15 339	11 355
Ecart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		988 277	997 521
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	15 339	
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en

CAISSE DE COMPENSATION

Compte de Résultat



KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de résultat

Page : 15

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation

Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation		10 381
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		2 000
	Cotisations	175 081	174 105
	Autres produits (1)	15 722	12 373
Total des produits d'exploitation	I 190 804	198 860	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks	6 250	
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	223	289
	Autres achats et charges externes (2)	78 634	74 315
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 331	2 560
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	- sur immobilisations { amortissements provisions	2 537	2 537
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant		
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges	1	858
	Total des charges d'exploitation	II 89 978	80 560
Résultat d'exploitation (I-II)	100 825	118 299	
Dot. couran	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	554	
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 009	757	
Total des produits financiers	V 1 564	757	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI		
Résultat financier (V-VI)	1 564	757	
Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	102 390	119 057	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier			

Comptabilité tenue en

Compte de résultat (suite)

Fédération de pêche 71 Caisse Comp.

Période de l'exercice 01/01/2011 31/12/2011 * Mission de Présentation
Période de l'exercice précédent 01/01/2010 31/12/2010 Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	VII	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	54	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	VIII	54
	Résultat exceptionnel	(VII-VIII)	(54)
	Participations des salariés aux résultats	IX	
	Impôts sur les sociétés	X	105
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	
	Total des produits	(I+III+V+VII+XI)	XIII
	Total des charges	(II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIV
	Excédent ou déficit	(XIII-XIV)	192 368
		90 138	199 617
		102 230	80 560
			119 057
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Georges GUYONNET <i>Président</i>	387, rue des Neuf Clés 71000 - MACON	06 86 26 82 46
Monsieur Marc DURANDIN <i>1er Vice-Président</i>	125, route du Grand Villeneuve 71590 – GERGY	06 68 02 05 02
Monsieur Christian LARGE <i>2ème Vice-Président</i>	32, boulevard Jean Mermoz 71130 - GUEUGNON	03 85 85 38 52
Monsieur Gilbert DESVIGNES <i>3ème Vice-Président</i>	Corsenier 71460 – GENOUILLY	03 85 49 21 60 fax 03 85 49 24 59
Monsieur Eric LARGE <i>Trésorier</i>	Cropet 01270 - BEAUPONT	04 74 51 29 21
Monsieur Joël CHATOT <i>Secrétaire</i>	459, rue du Moulin Blaine 71500 – CHATEAURENAUD	03 85 75 18 39
Monsieur Alain VAUNAIZE <i>Trésorier-Adjoint</i>	18, résidence la Motte Verte 71160 – DIGOIN	03 85 53 44 35
Monsieur André BOIVIN <i>Administrateur</i>	37, boulevard de la Liberté 71150 - CHAGNY	03 85 87 01 58
Monsieur André FOURRIER <i>Administrateur</i>	347, rue Pierre Vaux 71410 – SANVIGNES-LES-MINES	03 85 67 25 66
Monsieur Alain GODARD <i>Administrateur</i>	54, rue Emile Zola 71670 – LE BREUIL	03 85 80 41 46
Monsieur Jean-Yves GUENNEGUEZ <i>Administrateur</i>	1, allée du Grand Curtil 71380 – CHATENOY-EN-BRESSE	03 85 96 57 48
Monsieur Georges MAMESSIER <i>Administrateur</i>	Le Bourg 71110 – ST-DIDIER-EN-BRIONNAIS	03 85 25 04 20
Monsieur Bernard PICHET <i>Administrateur</i>	574, rue de la Légende 71290 - ORMES	03 85 40 26 10
Monsieur François LAVAL <i>Administrateur</i>	3, rue des Carrières 71160 – DIGOIN	03 85 53 25 19

PERSONNEL DE LA FÉDÉRATION

Garderie Fédérale

Thomas BRETON	Les Noues 71260 – ST-GENGOUX-DE-SCISSE tél. 06 86 26 82 48	<i>Anzy-le-Duc, La Chapelle-sous-Dun, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Chauffailles, La Clayette, Cluny, Crêches/Saône, Digoin, Iguerande, Lugny, Mâcon, Marcigny, Pontanevaux, Prissé, Sainte-Cécile, St-Igny-de-Roche, St-Maurice-les-Chateauneuf, St-Maurice-de-Satonnay, Tramayes, Varenne l'Arconce, Saint Yan.</i>
Alain MERCIER	52, route de Couches 71670 – LE BREUIL tél. 06 70 93 12 55	<i>Anost, Autun, Blanzay, Bourbon-Lancy, Charbonnat/Arroux, Ciry-le-Noble, Le Breuil, Le Creusot Perche, Digoin, Ecuisses, Epinac, Etang/Arroux, Gévelard, Gueugnon, Lucenay l'Eveque, Marmagne, Montceau-les-Mines, Montchanin, Oudry, Palinges, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, St-Berain/Dheune, Saint-Vallier, Toulon/Arroux.</i>
Didier PAGEAUX	346, rue de l'Etang de Pitoure 71310-LA-CHAPELLE-ST-SAUVEUR tél. 06 86 26 82 53	<i>Bellevesvre, Chagny, Chalon/Saône, Charnay-les-Chalon, Chatenoy-le-Royal, Dennevy, Gergy, Mellecey, Pierre-de-Bresse, Rully, St-Germain-du-Bois, St-Germain-du-Plain, St-Léger/Dheune, Verdun-sur-le-Doubs</i>
Thierry VAUTRIN	Le Bourg 71470 – LA CHAPELLE-THECLE tél. 06 86 26 82 52	<i>Cuisery, Dommartin-les-Cuiseaux, Louhans, Ormes, Rancy, Romenay, Sagy, Saint-Ambreuil, Sainte-Croix, Saint-Usuge, Salornay/Guye, Tournus, Pêcheurs Amateurs.</i>

Secrétariat

Virginie PETIT

Secrétaire Comptable

Tiphaine BUY

Secrétaire

Technique

Rémy CHASSIGNOL

Chargé d'études

06 73 47 81 72

Julien MAUPOUX

Chargé d'études

06 86 26 82 50

ASSOCIATIONS AGRÉÉES POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
01 ANOST « <i>La Gaule Anostière</i> »	Robert BIGEARD	Dront ; 71550 – Anost	03.85.82.73.01
02 ANZY-LE-DUC « <i>Anzy – Arconce</i> »	Maurice JANVIER	La Rue ; 71110 – Anzy-le-Duc	03.85.25.32.46
03 AUTUN « <i>Union Gaule Autunoise & Pêcheurs Morvandiaux</i> »	Jean-Louis GABRIEL	16, rue Gaston Joliet ; 71400 – Autun	03.85.86.30.23
04 BELLEVESVRE « <i>La Brenne</i> »	Bernard JEANROY	9, route de Bellevesvre ; 71270 – Torpes	06.83.31.08.53
05 BLANZY « <i>Les Chevaliers de la Gaule</i> »	André PAPILLON	1, impasse des Rompois ; 71450 – Blanzay	03.85.68.04.62
06 BOURBON-LANCY « <i>AAPPMA de Région</i> »	Christian LAPETITE	14, rue du 19 mars ; 71140 – Bourbon-Lancy	03.85.89.15.49
07 CHAGNY « <i>La Gaule Chagnotine</i> »	André BOIVIN	37, boulevard de la Liberté ; 71150 – Chagny	03.85.87.01.58
08 CHALON-SUR-SAONE « <i>La Gaule Chalonnaise</i> »	Jean-Yves GUENNEGUEZ	1, allée du Grand Curtil ; 71380 – Chatenoy-en-Bresse	03.85.96.57.48
09 LA CHAPELLE-SOUS-DUN « <i>Les Pêcheurs de la Chapelle</i> »	Gérard ROUSSIN	Champlong ; 71800 – La Chapelle-sous-Dun	03.85.28.17.34
10 CHARBONNAT-SUR-ARROUX « <i>La Truite</i> »	Bernard MARTIN	9, L'Ouche des Epinliers ; 71710 – Montcenis	03.85.56.36.85
11 CHARNAY-LES-CHALON « <i>La Dorade</i> »	Michel NIOT	18, rue de Molaise ; 71350 – Ecuelles	03.85.91.50.70
12 CHAROLLES « <i>Les Pêcheurs Charollais</i> »	Jean-Paul BILLARD	Petit Civry ; 71800 – St Julien de Civry	03.85.70.64.75
13 CHASSIGNY-SOUS-DUN « <i>Mussy – Anglure</i> »	Christophe BERAUD	17, rue de l'Abbé Béraud ; 71300 – Montceau-les-Mines	03.85.58.70.11
14 CHATENAY-LE-ROYAL « <i>Les Amis de la Friture</i> »	Pierre BOSSU	4, rue Martorey ; 71100 – Saint-Rémy	03.85.48.94.06
15 CHAUFFAILLES « <i>La Gaule</i> »	Edmond GARNIER	3 lot. Les Farges, Route de Mussy ; 71170 – Chauffailles	03.85.26.50.07
16 CIRY-LE-NOBLE « <i>La Gaule Cirysienne</i> »	Daniel MACHILLOT	17, rue Charles Labaune ; 71420 – Ciry-le-Noble	03.85.79.04.98
17 LA CLAYETTE « <i>Les Pêcheurs du Sornin</i> »	Jean-Louis LABAUNE	18, rue du 8 mai ; 71800 – La Clayette	03.85.28.09.94
18 CLUNY « <i>La Gaule Clunyoise</i> »	Gilbert TOUZOT	8, rue Marie-Louise Zimberlin ; 71250 – Cluny	03.85.59.17.25
19 CRECHES-SUR-SAONE « <i>L'Arloise</i> »	Alain DEBORDE	12, lot. Les Préauds, Route des Vignes ; 71570 - Chânes	03.85.37.13.70
20 LE BREUIL « <i>La Gaule du Breuil</i> »	Joël MARTIN	15, rue de la Verrerie ; 71200 – Le Creusot	03.85.55.03.44
21 LE CREUSOT « <i>La Perche de Torcy Neuf</i> »	Michel GAUTHIER	14, rue d'Allevard ; 71200 – Le Creusot	03.85.56.01.36
22 CUISERY « <i>Le Goujon Cuiserotain</i> »	Olivier BERNOLIN	494, route de Bourg-en-Bresse ; 71290 – Brienne	03.85.40.10.02
23 DENNEVY « <i>Les Fervents de la Dheune</i> »	Pierre-Marie PERRIN	6, impasse Millery ; 71510 – Dennevy	06.64.29.10.05

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
24 DIGOIN « <i>La Gaule Digoinaise</i> »	Alain VAUNAIZE	18, Résidence la Motte Verte ; 71160 – Digoin	03.85.53.44.35
25 DOMMARTIN-LES-CUISEAUX « <i>Les Amis du Solnan</i> »	Noël MOISSONNIER	« Villars Putet » ; 71480 – Dommartin-les-Cuiseaux	03.85.76.61.27
26 ECUISSES « <i>La Ravageuse</i> »	Bruno FLAGELLE	4, Petite Levée du Canal ; 71210 – Ecuisses	03.85.67.27.68
27 EPINAC « <i>La Gaule Morvandelle</i> »	René BASSY	95, rue du 11 novembre 1918 ; 71360 – Epinac	03.85.82.15.35
28 ETANG-SUR-ARROUX « <i>La Gaule Etangoise</i> »	Gérard MARTIN	2, rue des Roses ; 71190 – Etang-sur-Arroux	03.85.82.33.29
29 GENELARD « <i>La Bourbince</i> »	Gilles BLANCHARD	2, rue de la Tour ; 71420 – Gévelard	03.85.57.49.05
30 GERGY « <i>La Perche</i> »	Marc DURANDIN	125, route du Grand Villeneuve ; 71590 – Gergy	06.68.02.05.02
31 GUEUGNON « <i>La Perche Gueugnonnaise</i> »	Christian LARGE	32, boulevard Jean Mermoz ; 71130 – Gueugnon	03.85.85.38.52
32 IGUERANDE « <i>Les Amis de la Loire</i> »	Jean PERRIN	Les Grandes Varennes ; 71340 – Iguerande	03.85.84.10.70
33 LOUHANS « <i>La Seille</i> »	Joël CHATOT	459, rue du Moulin Blaine ; 71500 – Chateaurenaud	03.85.75.18.39
34 LUCENAY L'ÉVÊQUE « <i>La Gaule Lucenoise</i> »	Bernard MOREL	Le Bourg ; 71540 – Lucenay l'Évêque	03.85.82.67.62
35 LUGNY « <i>Les Amis de la Bourbonne</i> »	Pierre COMTE	Route des Eaux Bleues ; 71260 – Lugny	03.85.33.23.99
36 MACON « <i>La Parfaite</i> »	Alain BEAU	9, rue de Lyon ; 71000 – Mâcon (siège)	03.85.38.13.10
37 MARCIGNY « <i>Les Pêcheurs de Loire</i> »	Roland GAILLARD	7, rue des Roches ; 71110 – Marcigny	03.85.25.39.84
38 MARMAGNE « <i>Les Amis du Mesvrin</i> »	François DROZDOWSKI	870, route du Mesvrin ; 71710 – St-Symphorien-de-Marmagne	03.85.78.25.03
39 MELLECEY « <i>La Truite de l'Orbize</i> »	Bernard DRILLIEN	2, Montée Saint-Pierre ; 71640 – Mellecey	03.85.45.23.56
40 MONTCEAU-LES-MINES « <i>La Gaule Montcellienne</i> »	Alain SEGAUD	33, rue de Charolles ; 71300 – Montceau-les-Mines	09.53.24.97.39
41 MONTCHANIN « <i>La Flottante</i> »	Bernard PAILLARD	Champ du Paget ; 71510 – Essertenne	03.85.45.69.54
42 ORMES « <i>Les Amis du Port</i> »	Bernard PICHET	574, rue de la Légende ; 71290 – Ormes	03.85.40.26.10
43 OUDRY « <i>L'Oudrachienne</i> »	Marcel MICHON	Chadzeau ; 71420 – Oudry	03.85.70.23.57
44 PALINGES « <i>La Gaule Palingeoise</i> »	En cours de modifications		
45 PARAY-LE-MONIAL « <i>La Brème Parodienne</i> »	Emmanuel CARRIER	20, rue Parmentier ; 71600 – Paray-le-Monial	06.07.34.97.19
46 PERRECY-LES-FORGES « <i>L'Oudrache</i> »	Bernard GUIBOUX	« Nobit » ; 71420 – Perrecy-les-Forges	03.85.79.37.42
47 PIERRE-DE-BRESSE « <i>Doubs & Guyotte</i> »	Jean-Paul INSELIN	23, rue des Maubards ; 71270 – Pierre-de-Bresse	03.85.76.28.73
48 PONTANEVAUX « <i>Association Régionale de Pêche</i> »	Armand CANARD	922, route de Loyse ; 71570 – La Chapelle-de-Guinchay	03.85.36.76.11

Associations	Présidents	Adresses	Téléphones
49 PRISSE « <i>La Gaule de la Petite Grosne</i> »	Albert GUERIN	25, rue Emile Zola ; 71000 - Mâcon	03.85.29.96.93
50 RANCY « <i>Les Joyeux Pêcheurs du Bassin de la Seille</i> »	Jean-Louis FICHET	196, route de Louhans ; 71290 – Rancy	03.85.74.27.60
51 ROMENAY « <i>La Perche</i> »	Claude VICARD	Le Bourg ; 71470 – La Chapelle-Thècle	03.85.72.95.11
52 RULLY « <i>La Thalie</i> »	Hubert BRICE	23, rue du Moulin à Vent ; 71150 – Rully	03.85.87.05.59
53 SAGY « <i>Le Gardon Bressan</i> »	René PUTIN	84, rue des Brethenières ; 71580 – Sagy	03.85.72.52.27
54 SAINT-AMBREUIL « <i>Amicale de la Basse Vallée</i> »	Pierre MANNIEZ	1, place de l’Eglise ; 71240 – Marnay	03.85.44.28.84
55 SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Luc CANAL	Place du Lieutenant des Brunes ; 71510 – St-Bérain / Dheune	03.85.45.64.99
56 SAINTE-CECILE « <i>Les Gaulois de la Valouze</i> »	Guy MORET	Lapalue ; 71960 – Verzé	03.85.33.40.77
57 SAINTE-CROIX « <i>Les Pêcheurs du Solnan</i> »	Grégory PROST	10 allée Camille Saint Saens ; 71500 – Louhans	06.50.64.02.38
58 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS « <i>Amicale des Pêcheurs & Riverains</i> »	René DUMONT	26, route de Louhans ; 71330 – Saint-Germain-du-Bois	03.85.72.00.04
59 SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN « <i>La Gaule San-Germinoise</i> »	Jean-Marc GALLAND	15, Route de la Corvée ; 71370 – Baudrières	03.85.47.36.48
60 SAINT-IGNY-DE-ROCHE « <i>La Saumonée</i> »	Jean-Pierre DESBOIS	Les Bruyères ; 71170 – Saint-Igny-de-Roche	03.85.26.37.81
61 SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE « <i>La Gaule</i> »	Jean-Claude HOUEMENT	36, route de Couches ; 71510 – Saint-Léger-sur-Dheune	03.85.45.32.12
62 SAINT-MAURICE-LES-CHATEAUNEUF « <i>Mussy – Sornin</i> »	Jean-Jacques LAMURE	Le Bourg ; 71740 – Saint-Maurice-les-Chateauneuf	03.85.26.24.31
63 SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY « <i>Les Amis de la Mouge</i> »	Yves MAZOT	Chemins des Bourdon ; 71260 – Senozan	03.85.36.08.90
64 SAINT-USUGE « <i>Le Gardon</i> »	En cours de modifications		
65 SAINT-VALLIER « <i>La Perche du Centre</i> »	André FOURRIER	347, rue Pierre Vaux ; 71410 – Sanvignes-les-Mines	03.85.67.25.66
66 SALORNAY-SUR-GUYE « <i>Le Réveil de la Guye</i> »	Gilbert DESVIGNES	Corsenier ; 71460 – Genouilly	03.85.49.21.60
67 TOULON-SUR-ARROUX « <i>L’Ablète Toulonnaise</i> »	Benoît ROLLIN	7, route d’Uxeau ; 71320 – Toulon-sur-Arroux	03.85.79.47.32
68 TOURNUS « <i>La Bienfaisante</i> »	Gérard DIOT	Chemin de la Condemine ; 71700 – Le Villars	03.85.32.58.27
69 TRAMAYES « <i>Grosne Occidentale & Affluents</i> »	Noël BONIN	280, route de Levigny ; 71850 – Charnay-les-Mâcon	03.85.34.40.49
70 VARENNES L’ARCONCE « <i>La Perche Brionnaise</i> »	Georges MAMESSIER	Le Bourg ; 71110 – Saint-Didier-en-Brionnais	03.85.25.04.20
71 VERDUN-SUR-LE-DOUBS « <i>La Pauchouse Verdunoise</i> »	Christian PIFFAUT	14, rue de la République ; 71350 – Verdun-sur-le-Doubs	03.85.91.53.68
72 PECHEURS AMATEURS AUX ENGINs	François LAVAL	3, rue des Carrières ; 71160 – Digoin	03.85.53.25.19
73 SAINT YAN « <i>Les Amis de l’Arconce</i> »	Daniel BENOIT	Route de Poisson ; 71600 Saint Yan	03.85.84.30.14